



# ÉTUDE D'IMPACT SOCIOÉCONOMIQUE DE LA CRISE DE FRIGUIA ET LEÇONS APPRISSES POUR LES LOCALITÉS MINIÈRES (FRIA, SANGAREDI ET KAMSAR)

**Rapport final**  
du 10 Août 2015 actualisé suite à  
l'Atelier de validation du 18 Mai  
2016

10 Août 2015

**S.A.E.I.F**

SOCIÉTÉ AFRICAINE D'ÉTUDES & D'INGÉNIERIE FINANCIÈRE  
BUREAU D'ÉTUDES

B.P. : 1272 TÉL. : 224 60 25 69 89 /224 65 25 69 89 - CONAKRY – RÉPUBLIQUE DE GUINÉE  
E – mail : saief01@hotmail.com/alphonsengom@yahoo.com



## SOMMAIRE

<b>SIGLES ET ABRÉVIATIONS .....</b>	<b>5</b>
<b>I. INTRODUCTION : CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ÉTUDE.....</b>	<b>6</b>
1.1 Contexte de l'étude.....	6
1.1.1 Problématique du modèle social, économique et d'urbanisation des villes minières en Guinée..	6
1.1.2 Les enjeux de l'étude.....	7
1.2 Objectif de l'étude.....	8
1.3 Objectifs spécifiques.....	8
1.4 Résultats attendus.....	8
<b>II : APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE .....</b>	<b>9</b>
2.1 Démarche .....	9
2.2 Mise en œuvre de la méthodologie.....	9
<b>III. L'ENJEU DE L'EXPLOITATION DE LA BAUXITE POUR LA GUINÉE.....</b>	<b>10</b>
3.1 L'importance du secteur des mines en Guinée.....	10
3.2 L'industrie de la bauxite et de l'alumine aujourd'hui.....	11
<b>IV. FRIA : DE L'ÂGE D'OR À LA CRISE ACTUELLE .....</b>	<b>14</b>
4.1 De la création ex nihilo de la cité à l'âge d'or.....	14
4.2 Une ville entièrement dépendante de l'usine depuis sa création.....	15
4.3 La situation de crise actuelle : constat .....	16
4.3.1 Une situation sociale dramatique .....	16
4.3.2 Une ville qui se meurt.....	17
4.3.3 .. et les germes perceptibles de l'instabilité .....	20
<b>V. LES CAUSES PROFONDES DE LA SITUATION ACTUELLE .....</b>	<b>21</b>
5.1 Vocation sociale contre exigence de rentabilité industrielle.....	21
5.2 La mauvaise gestion de l'usine entre 1999-2002 avec l'État guinéen propriétaire à 100% .....	21
5.3 L'arrivée de Rusal sans investissements .....	22
5.4 L'impossibilité de pérenniser le modèle .....	22
5.5 Des causes tenant à l'environnement général des affaires et à la gouvernance .....	22
<b>VI. LES SIGNES AVANT-COUREURS DE LA CRISE .....</b>	<b>26</b>
6.1 L'abandon du projet de barrage du Konkouré, contenu dans le Projet initial.....	26
6.2 La faible ou la non-rentabilité financière de l'entreprise.....	26
6.3 La première restructuration de 1973 qui supprimèrent quelques avantages des travailleurs.....	27
6.4 Les exigences de partenaires techniques et financiers en 1999.....	27
<b>VII. LE DÉCLENCHEUR DE LA CRISE .....</b>	<b>29</b>
7.1 Les difficultés propres à Rusal au moment d'acheter l'usine .....	29
7.2 La grève des travailleurs en 2012 .....	30
7.3 Les manœuvres de Rusal pour maintenir sa mainmise sur la bauxite guinéenne .....	31
<b>XIII. LEÇONS APPRISSES DE LA CRISE SOCIALE DE FRIA .....</b>	<b>32</b>
8.1 Exploitation minière et développement communautaire.....	32
8.2 L'absence préjudiciable de l'État.....	34
8.3 Leçons apprises rapportée aux sites miniers de Kamsar et Sangarédi .....	36

<b>IX CONCLUSIONS ET RECOMMANDATION.....</b>	<b>40</b>
<b>9.1 Conclusions .....</b>	<b>40</b>
<b>9.2 Recommandations.....</b>	<b>41</b>
9.2.1 Au gouvernement .....	41
9.2.2 Aux compagnies minières .....	43
9.2.3 Aux Communautés .....	43
9.2.4 Aux Organisations de la société civile (OSC).....	44
9.2.5 Aux Partenaires techniques et financiers (PTF).....	44
9.2.6 À l'Organisation Internationale des Migrations (OIM) en particulier.....	44
 <b>ANNEXE : PROPOSITION DE PLAN D'ACTION À L'OIM.....</b>	 <b>45</b>
<b>PROJET 1 : APPUI AU GROUPEMENT FÉMININ DU MARCHÉ CENTRAL PRODUCTEUR DE GLACES (ALIMENTAIRE, POUR LA PÊCHE ET CRÈME GLACÉE).....</b>	<b>46</b>
<b>PROJET 2 : ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS POUR L'ASSOCIATION DES JEUNES FABRICANTS D'INOX DE FRIA.....</b>	<b>48</b>
<b>PROJET 3 : APPROVISIONNEMENT DU MAGASIN RÉGULATEURS DE LA COOPÉRATIVE ARTISANALE DES BOULANGERS DE FRIA.....</b>	<b>49</b>
<b>PROJET 4 : FOND D'APPUI AUX ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS .....</b>	<b>51</b>
<b>PROJET 5 : APPUI AUX 11 GROUPEMENTS DE TRAVAILLEURS DE L'USINE RECONVERTIS DANS LA RIZICULTURE ET LA CULTURE MARAÎCHÈRE DANS LA COMMUNE URBAINE DE FRIA ET LA COMMUNE RURALE DE TORMÉLIN .....</b>	<b>53</b>
<b>PROJET 6 : APPUI AU PROJET AGROPASTORAL DU GROUPEMENT FOE « FEMMES DE L'OLIVE D'ESPOIR » TORMÉLIN .....</b>	<b>55</b>
<b>PROJET 7 : PARTICIPATION AU FINANCEMENT DU « PROJET D'APPUI À LA CRÉATION D'UNE FILIÈRE ARACHIDIÈRE DANS LA COMMUNE RURALE DE BANGUIGNY » DE L'ONG ARSYF .....</b>	<b>57</b>
<b>PROJET 8, 9 et 10 : MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE COLLECTE ET D'ÉVACUATION DES ORDURES DANS LES VILLES DE KAMSAR, SANGARÉDI et FRIA PAR LA MÉTHODE DE HAUTE INTENSITÉ DE MAIN D'ŒUVRE (HIMO).....</b>	<b>59</b>

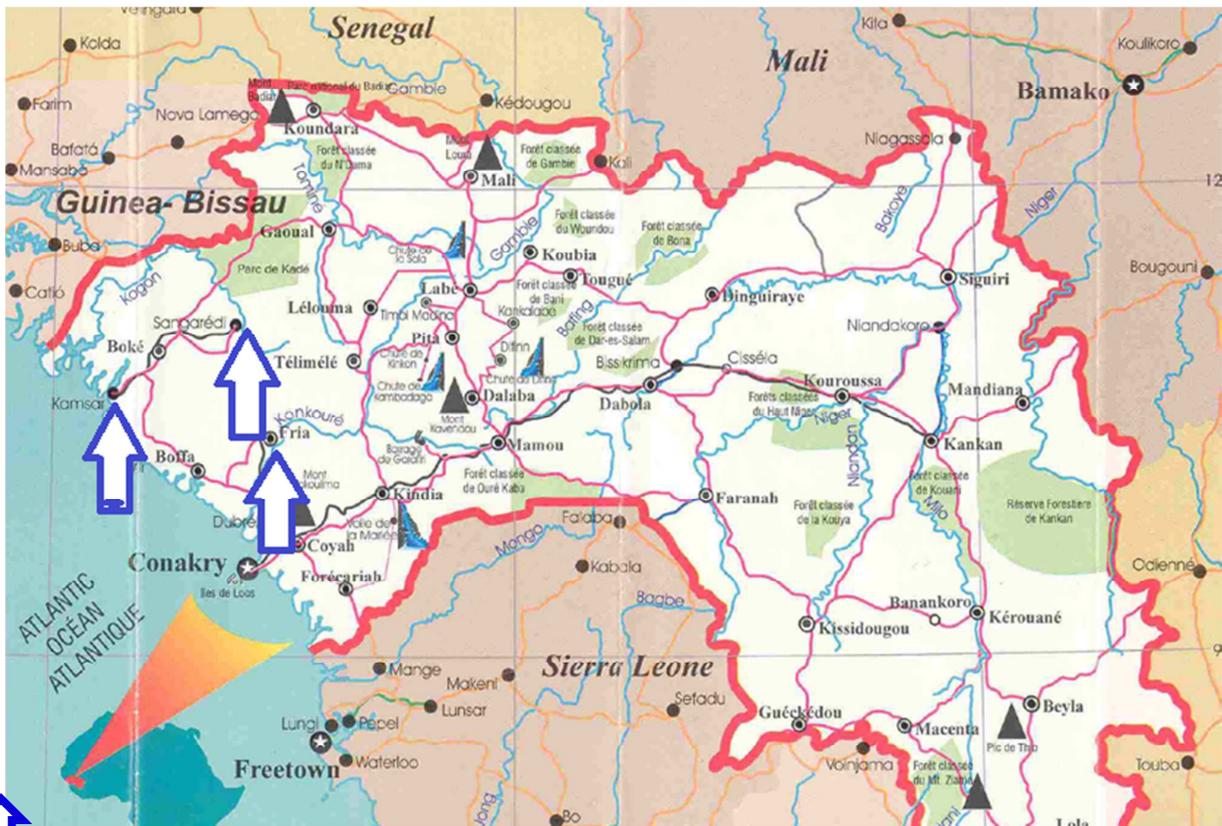


Figure 1: Zone d'étude

## **SIGLES ET ABRÉVIATIONS**

CA :	Chiffre d’Affaires
CBG :	Compagnie des Bauxites de Guinée
CBK :	Compagnie des Bauxite de Guinée
CNSS	Caisse Nationale de Sécurité Sociale
GAC/ACG :	Guinea Alumina Corporation,
DPE :	Direction Préfectorale de l’Éducation
DPS :	Direction Préfectorale de la Santé
OIM :	Organisation internationale pour les Migrations
OSC :	Organisations de la Société Civile
PDL :	Plan de Développement local
PTF :	Partenaires techniques et financiers
LME :	London Metal Exchange
RGPH :	Recensement Général de la Population et de l’Habitat
RSE :	Responsabilité Sociale de l’entreprise
SEG :	Société des Eaux de Guinée
SOGEL :	Société Guinéenne d’Électricité

# I. INTRODUCTION : CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ÉTUDE

## 1.1 Contexte de l'étude

### 1.1.1 Problématique du modèle social, économique et d'urbanisation des villes minières en Guinée

#### ➤ Autour des villes minières guinéennes s'est développé un modèle social et économique totalement dépendants des usines

Fria est une ville surtout connue pour son usine d'alumine qui lui a permis de connaître un rapide développement économique et démographique. Autour de 3 200 salariés, la ville a toujours exclusivement vécu de son usine. Celle-ci, une raffinerie d'alumine permettait à ses salariés et le reste des habitants de la ville de vivre aisément de la sous-traitance et de l'artisanat. En pleine croissance, elle fournit, en plus des emplois, l'eau, l'électricité mais aussi quantités d'infrastructures et d'autres services sociaux (cinéma, dancing, hôpital, piscine...) dont bénéficie gratuitement la population. Fria est en fait une ville créée ex nihilo il y a cinquante-sept ans, lorsque le village de Kimbo a laissé place à "la première usine d'alumine en terre africaine". Soucieux de ne pas laisser passer sa chance en Guinée (qui abrite un tiers des réserves mondiales du minerai), la société française Pechiney décida de créer une ville industrielle autour de son site, au cœur d'une épaisse forêt inhospitalière, à 160 km de Conakry. Ni les changements successifs d'exploitants au fil du temps, ni les soubresauts fréquents sur le marché de l'aluminium (baisse des prix et/ou de la demande mondiale) que produit l'usine n'ont jamais alerté les autorités guinéennes que la dépendance totale d'une ville et de 120 000 âmes à la demande d'un minerai sur le marché international et à l'intérêt d'investisseurs étrangers n'est pas viable.

Les villes de Kamsar et de Sangarédi ont été créées sur le même schéma. Petit village de pêcheurs à l'origine, Kamsar est une ville du nord-est de Guinée située à environ 4 heures de route au nord de Conakry, dans l'estuaire du Rio Nunes, sur l'Océan Atlantique. Elle est un centre industriel de traitement et d'embarquement du minerai de la Compagnie des Bauxites de Guinée (CBG) en connexion ferroviaire avec le plateau minier de Sangarédi qui est l'une des plus grandes réserves mondiales de bauxite. Kamsar-ville et Sangarédi sont entièrement détenues par la CBG, la compagnie des bauxites de Guinée. Les villes modernes font place à de grandes avenues éclairées et bordées de maisons individuelles réservées aux cadres expatriés ou locaux. Des maisons plus modestes, bâties en dur, sont réservées aux travailleurs guinéens.

À quelques encablures de la cité minière, Kamsar Village est une longue bande de maisons de fortune situées le long de la route principale qui mène à Boké à une cinquantaine de kilomètres. Comme Fria, Kamsar (400 000 habitants) et Sangarédi sont toutes exclusivement dépendantes de l'usine. Sangarédi, en particulier, a connu une évolution semblable à celle de Fria. En effet, parti d'un petit hameau dénommé « Thiankounayi » de 10 cases en 1973, sa population atteint aujourd'hui 200 000 habitants, vivant totalement et gratuitement des largesses de la compagnie notamment en matière d'eau et d'électricité. Ici d'ailleurs l'exode rural vers la cité s'accélère du fait de la dégradation du potentiel agricole (terres de cultures, pâturages, sources et cours d'eau, forêts communautaires) par la mine sans contrepartie.

Comme à Fria, Kamsar et Sangarédi, les deux mille six cent travailleurs (2.600) et leurs familles vivent dans des cités minières pourvues de services sociaux de base, notamment un hôpital moderne, des écoles, l'eau et l'électricité et un service d'assainissement de qualité. Les autres habitants de la ville, non travailleurs de l'usine, vivent plutôt de l'espoir de pouvoir bénéficier un jour directement ou indirectement des effets de l'usine. Toutefois, pour cette dernière catégorie d'habitants, les défis de développement restent considérables. Les villageois manquent presque de tout. Kamsar en particulier, cité industrielle florissante jusqu'à la fin des années 90, perd graduellement son lustre d'antan. Dans ces deux villes (Kamsar et Sangarédi), alors qu'il est encore temps de tirer les leçons de la crise de Fria et de réfléchir à des alternatives viables, en termes de développement ou tout simplement d'accès aux services sociaux de base, aucune initiative n'est mise en œuvre.

➤ **La crise de Fria doit constituer un véritable cas d'école afin d'empêcher d'autres villes de Guinée, riches en gisement minier, de connaître le même sort**

Le manque d'initiative est en effet inquiétant au regard de la grave crise que vivent aujourd'hui les populations de Fria. L'usine de Fria, qui a toujours assuré la survie de la population de la ville a fermé il y a maintenant deux ans. Les conséquences sont dramatiques. En effet, cette fermeture a laissé la ville sans ressources. Avec elle, ont disparu l'approvisionnement en eau, en électricité ainsi que les soins médicaux, toutes choses auxquelles les populations avaient accès gratuitement et sans limite. Sans moyen d'assurer l'entretien et la maintenance, la Commune assiste impuissante à la dégradation des infrastructures (logements, installations socioéducatifs, voirie, etc.). La population est extrêmement frustrée avec un sentiment d'abandon de la part de l'État. Il n'est pas exagéré de dire que Fria est aujourd'hui au bord du chaos. La ville est confrontée à une crise socio-économique, politique et humanitaire sans précédent. Une enquête menée en 2013 par des ONG de la ville signalait en début d'année scolaire que plus de 8 milles élèves sont menacés par la fermeture de l'usine, parce que, sans salaires, les familles n'avaient plus la possibilité d'assurer leur scolarité.

Une communication des Organisations membres de la société civile attirait l'attention de l'opinion sur le fait que « *la population est affamée. Les gens sont en train de vendre leurs biens, des bâtiments, des parcelles nues et même leurs meubles pour survivre* » Dans la même communication, les Organisations de la société civile invitaient l'État et les syndicats à lancer un travail d'enquête sur les impacts de la cessation des activités de l'usine sur les populations dans le but de mettre en lumière le quotidien de cette « *population aujourd'hui réduite à la mendicité* » et « *faire de cette histoire un véritable cas d'école afin d'empêcher d'autres villes de Guinée, riches en gisement minier, de connaître le même sort* ».

➤ **Le risque est pourtant grand de voir la situation se reproduire puisque de nombreuses sociétés minières sont aujourd'hui prêtes à tout pour s'installer dans le pays avec la même approche**

À la faveur de l'ouverture du pays et notamment des élections de 2010, la Guinée a affirmé sa vocation minière avec à la clé un Code minier confectionné à l'effet de susciter l'intérêt des grands groupes miniers du monde. De ce fait, d'importants contrats miniers ont été signés. Il faut dire que la Guinée est l'un des rares pays au monde qui dispose encore d'un potentiel minier important et inexploité. Sur la base du potentiel minier recensé et des intentions d'investissement projetés, la Banque Mondiale estime à **20 milliards USD d'ici à 2020 les flux financiers vers le secteur minier guinéen.** Cette implantation inéluctable des industries minières pose pour le pays le risque de voir se dupliquer le cas de Fria. D'autant plus que les prémisses aujourd'hui observables (Beyla avec Rio Tinto) laissent imaginer que le modèle social d'implantation ne diffère en rien de celui de Fria, Kamsar, et Sangarédi avec la création de cités minières qui deviendront rapidement des villes totalement dépendantes de l'usine.

### 1.1.2 Les enjeux de l'étude

➤ **Comprendre les causes profondes et les conséquences réelles de la crise de Fria pour agir**

De toute évidence, comme le laisse entendre le développement ci-dessus, le modèle social et économique des villes minières créées en annexe des usines minières et totalement dépendantes de l'activité de ces industries n'est pas durable du point de vue économique et social. Il ne l'est non plus du point de vue urbanistique, ces villes étant réputées peuplées sans aucun plan d'urbanisation, en ghettos dans lesquelles l'État n'intervient presque pas.

Le Programme Prioritaire d'Appui aux Initiatives de Prévention de Conflits et de Consolidation de la paix vise à renforcer les capacités de prévention et de résolution pacifique des conflits locaux par les acteurs eux-mêmes à travers le renforcement des infrastructures sociales de paix, les mécanismes de monitoring, d'alerte précoce et de réponse rapide en moyenne Guinée et en Guinée Forestière. À cet égard, il contribue à la consolidation de la paix et de la cohésion sociale par le renforcement des dynamiques et initiatives locales/communautaires de prévention de conflits et de la consolidation de la paix. **C'est donc en toute logique que ce programme, qui à l'origine n'inclue pas Fria dans sa zone d'intervention, s'est trouvé dans l'obligation de se pencher sur la situation de cette ville, étant donné le risque important d'instabilité que la crise suscitée par la fermeture brusque de l'usine y a créée.**

La situation actuelle de Fria est préoccupante et interpelle tous les partenaires de la Guinée. Ainsi, l'OIM, avec l'appui financier du **Programme Prioritaire d'Appui aux Initiatives de Prévention de Conflits et de Consolidation de la paix** envisage de contribuer à mettre en place des actions concrètes pouvant aider à la prise en charge des aspects sociaux et économiques, et en même temps, proposer un dispositif de prévention dans les localités minières de Sangarédi et Kamsar. À cet effet, il y a lieu de comprendre les causes et les conséquences de la situation. C'est pour ces raisons qu'elle a entrepris la réalisation de la présente étude d'impacts et des leçons apprises de la crise de Friguia, assortie de recommandations.

## **1.2 Objectif de l'étude**

L'objectif de l'étude est d'avoir une connaissance sur les causes profondes de crise de Friguia (Fria) et faire des recommandations pertinentes pour des actions de correction pour Fria et les autres villes minières en guise de prévention.

## **1.3 Objectifs spécifiques**

Les objectifs spécifiques suivants sont assignés à l'étude :

- Collecter et traiter toutes les informations liées aux causes profondes de la crise de Fria ;
- Faire l'analyse des causes issues des résultats de l'étude afin de dresser la situation actuelle de Fria sur le plan social et économique ;
- Sur la base des résultats de cette étude et de la situation dressée, faire des propositions et recommandations permettant de mettre en place à moyen et long terme un cadre de gestion socioéconomique de la cité en tant que préfecture ;
- Collecter et analyser les informations sur les causes profondes possibles ou éventuelles pour une situation similaire dans les deux autres localités minières que sont Kamsar et Sangarédi dans le but de formuler des propositions et recommandations afin de prévenir une crise à l'image de celle de Fria.

## **1.4 Résultats attendus**

- les résultats de l'impact socioéconomique de la crise de Fria sont collectés et analysés
- des recommandations sous formes de proposition de solutions sont élaborées pour les courts, moyens et longs termes ;
- Un rapport présentant ces résultats est rendu disponible et partagé avec l'ensemble des acteurs et parties prenantes de la crise de Friguia dans la préfecture de Fria ;
- Les informations sont collectées sur les causes profondes possibles pour une situation de crise socioéconomique dans les villes industrielles de Sangarédi et Kamsar et ont permis de faire des propositions de prévision d'une crise socio-économique éventuelle ;
- Un rapport présentant les résultats de l'étude est partagé avec l'ensemble des acteurs et parties prenantes de la gestion des villes industrielles

## **II : APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE**

### **2.1 Démarche**

La démarche utilisée s'est voulue participative, inclusive et holistique incluant toutes les parties prenantes à la gestion de la crise de Fria. Dans les autres villes minières que sont Kamsar et Sangarédi, la prospective s'est faite avec les mêmes principes. Cette approche participative a eu pour objectifs spécifiques de recueillir les informations et données pouvant permettre de comprendre les causes profondes de la situation de crise de la ville de Fria et d'analyser les possibilités de son occurrence dans les deux autres sites miniers. Elle a été développée en étroite collaboration avec les autorités locales (administratifs, décentralisées, syndicales) des trois sites, les acteurs impliqués dans la gestion de la crise, les ONG partenaires, et les Sociétés minières.

L'approche participative s'est articulée autour d'une démarche en trois étapes à savoir (i) la structuration de la démarche (élaboration du protocole) ; (ii) la mise en œuvre de la démarche sur le terrain (collecte de données) et (iii) le traitement, l'analyse et la présentation des conclusions des travaux assortis des recommandations éventuelles.

### **2.2 Mise en œuvre de la méthodologie**

- **Collecte documentaire**

Une revue bibliographique a été menée pour obtenir des informations de base sur un certain nombre d'éléments portant sur la création et l'évolution de l'exploitation minière de Fria, Kamsar et Sangarédi. Un certain nombre d'études et de publications sur le sujet ont pu être retrouvées retraçant la création des usines de Fria et de Kamsar, de la période coloniale à aujourd'hui. Une attention particulière a été portée sur le peuplement des villes ainsi que sur les rapports entre ces villes et les usines autour desquelles se sont constituées ces villes.

Cette étude documentaire a permis d'obtenir des informations et des données sur la problématique qui a conduit à la crise actuelle. De même, elle a contribué à fournir les données recherchées qui ont abouti à la crise de Fria, et aider à dessiner les contours d'actions qu'il est possible de mener à court, moyen et long termes pour prévenir les crises du genre dans les villes minières ou visant à prendre en charge la situation de la population de Fria en termes de disponibilité et d'offre de services sociaux, d'emplois des femmes et des jeunes en particulier. Cette partie du travail a commencé à Conakry auprès des institutions et personnes identifiées comme potentiel détenteurs des documents visés et s'est poursuivie sur le terrain.

- **Enquête de terrain auprès des populations, des services publics et des autres acteurs impliqués dans la gestion des sociétés minières en question**

Une mission multidisciplinaire a séjourné dans les villes de Fria, Kamsar et Sangarédi du 27 Avril au 19 Mai 2015. Les moyens d'enquête suivant seront mis en œuvre dans le cadre de l'enquête de terrain. La mission a rencontré sur le terrain les syndicats, les travailleurs, les organisations de la Société civile, l'administration déconcentrée, les élus locaux, les populations et la direction de l'usine de Fria. Au terme de l'enquête, les données obtenues ont permis d'élaborer le présent rapport.

### III. L'ENJEU DE L'EXPLOITATION DE LA BAUXITE POUR LA GUINÉE

#### 3.1 L'importance du secteur des mines en Guinée

##### ➤ La Guinée : premier réservoir mondial de minerai de bauxite

Les gisements de bauxite sont concentrés dans les contrées tropicales où la chaleur va de pair avec de fortes pluies : la bauxite provient en effet de la décomposition des latérites. La République de Guinée dispose du plus gros potentiel, puisque ses sous-sols renfermeraient 25 milliards de tonnes de bauxite, soit la moitié des réserves mondiales selon le département d'État américain ; avec une haute teneur (45-62 %) d'alumine et un bas contenu de silice (0,8-2 %). Deuxième producteur mondiale derrière l'Australie dans les années 90<sup>1</sup>, la Guinée était le premier exportateur à cette époque<sup>2</sup>. Ce statut a depuis, largement évolué. En 2012 par exemple, la Guinée a produit 19 Millions de tonnes de bauxite, s'affichant comme le sixième producteur et le quatrième exportateur mondial. Ce minéral assure 80% des échanges commerciaux du pays. Dans les années 70 et 80, les mines de bauxite rapportaient à l'État actionnaire entre 300 et 500 millions de dollars par an. Aujourd'hui, les contrats miniers ne représenteraient plus que 120 millions de dollars de recette.

##### ➤ La contribution du secteur de la bauxite et de l'alumine aux recettes publiques a baissé au fil des années

Quoi qu'il en soit, la Guinée n'a toujours pas pu tirer le meilleur profit de tout le potentiel de ses ressources en bauxite. La production annuelle de bauxite est très faible au regard des réserves prouvées. La production d'alumine, aujourd'hui arrêtée, a toujours été faible comparés à d'autres pays producteurs de bauxite. L'apport de ce secteur au PIB a diminué : de 13 % au début des années 90 à 10 % ces dernières années. La Guinée a une usine d'alumine et ne produit pas d'aluminium. Ainsi, 4 % seulement de la production totale de bauxite est transformée sur place en alumine, le reste étant exporté sous forme de minerai brut.

La contribution du secteur de la bauxite et de l'alumine aux recettes publiques a baissé au fil des années. De 60 % en 1993, cette contribution est tombée à 20 % en 2005. L'une des raisons de ce déclin tiendrait à la baisse persistante du prix de la bauxite exportée par la Guinée depuis le début des années 90, résultat de la renégociation de ce prix intervenue à la fin des années 1980, à la demande des sociétés minières.



La part de la bauxite et de l'alumine dans le total des exportations a aussi diminué, ramenée de plus de 70 % en 1990 à 60 % environ en 2005. En moyenne, les recettes minières ont représenté 21,94% des recettes globales de l'État sur la période 2000-2010. Entre 2002 et 2004, le niveau s'est même fortement détérioré pour se retrouver à un plancher de 14,04% en 2003. Par la suite le taux s'est fortement amélioré et c'est ce qui s'est traduit par un pic de 27,97% en 2006 et il s'en est suivi une tendance à la baisse jusqu'en 2009.

<sup>1</sup> En 1995, le plus gros producteur mondial était l'Australie, avec 37,4 millions de tonnes, devant la Guinée, avec 16,5 millions de tonnes

<sup>2</sup> 19 millions de tonnes exportées brutes en intégralité depuis l'arrêt en 2012 de l'usine d'alumine de Friguia

Si cette tendance devrait s'inverser au cours des années à venir, à la faveur du démarrage de plusieurs projets miniers de grande envergure plus avantageux pour le pays, la principale leçon à tirer du passé est que l'État n'a pu profiter entièrement des avantages financiers du secteur minier en raison essentiellement de la qualité des accords conclus avec les sociétés minières. Si on considère par exemple les recettes fiscales générées par le secteur minier, elles ont sensiblement diminué durant les trois premières années de la décennie 2000 alors qu'elles étaient de l'ordre de 40% dans les années 90. Cette moins-value résulte de l'allègement de la taxation du secteur minier après l'adoption du code minier de 1995 conçu pour faciliter la libéralisation du secteur. Dans la pratique, les conventions négociées dans la décennie 2000 ont été réalisées sur une base ad hoc souvent avec des acteurs pas toujours imprégnés du secteur du côté guinéen, face à ce qui existe de plus qualifié dans l'industrie minière du côté des Compagnies minières<sup>3</sup>. En outre, on peut constater des changements considérables dans certains cas les régimes d'imposition sur une base provisoire ou ad hoc, alors que les conventions existantes étaient en vigueur. De ce fait, les conditions d'imposition des différentes compagnies n'ont jamais été les mêmes pour les sociétés minières. Ces changements ont toujours été négociés dans une opacité totale. C'est du reste pour toutes ces raisons que la conformité des revenus tirés de l'industrie minière guinéenne aux standards internationaux n'a été acceptée que cette année.

### 3.2 L'industrie de la bauxite et de l'alumine aujourd'hui

#### ➔ La Russie reste le partenaire le plus important de la Guinée

Depuis la transition démocratique de 2010, une transformation en profondeur de l'économie a été engagée. Le secteur minier en particulier a été engagé sur une nouvelle dynamique pour sortir de la stagnation et de mauvaise gouvernance qu'il a toujours caractérisé. Le maître-mot aujourd'hui est de « permettre aux populations de profiter enfin de leurs ressources naturelles pour améliorer leurs conditions de vie<sup>4</sup> ». Trois sociétés exploitent actuellement la bauxite en Guinée. Huit projets sont en développement, représentant un montant total d'investissement de 24 milliards de dollars, et visant la production annuelle de 61 millions de tonnes de bauxite et de 16-20 millions de tonnes d'alumine d'ici 2016-2017.

- **La relation bauxite-aluminium**

L'aluminium est le principal produit fini extrait de la bauxite. La production d'aluminium est obtenue par électrolyse de l'alumine. En moyenne, il faut environ quatre (4) tonnes de bauxite pour produire deux (2) tonnes d'alumine qui donnent au final une (1) tonne d'aluminium métal. Dans la filière aluminium, l'extraction de la bauxite est l'étape qui apporte le moins de valeur ajoutée. Elle nécessite peu de capital par rapport au transport et à la transformation du minerai. Du reste, seul l'aluminium est coté sur les marchés, la bauxite étant achetée dans un cadre contractuel en corrélation avec le prix du produit fini. Malheureusement, la **Guinée présente le plus faible ratio de production alumine/bauxite des grands producteurs mondiaux de bauxite et d'alumine**. La Guinée n'a qu'une raffinerie d'alumine d'une capacité de production d'environ 0,6 million de tonnes (à l'arrêt). Ainsi, plus de 95 % de la bauxite tirée du pays a toujours été exportée sous forme de minerai brut. Seul le Guyana (qui produit beaucoup moins) présente un taux de production alumine/bauxite plus faible que la Guinée. Quant à la transformation de l'alumine en aluminium, elle n'a jamais été tentée. Pourtant, c'est là où se trouve justement la valeur ajoutée réelle de la chaîne de valeur. Du reste, l'industrie de la bauxite est totalement arrimée au marché de l'aluminium. L'aluminium est le métal non-ferreux le plus consommé au monde. Il est utilisé surtout dans l'industrie et la construction, deux secteurs très sensibles à la croissance économique mondiale. La moitié de la production mondiale est destinée à l'industrie. De par ses propriétés physicochimiques de légèreté, de ductilité, de conductibilité électrique et de résistance à la corrosion, l'Aluminium est un métal de plus en plus utilisé en particulier dans les industries de

---

<sup>3</sup> Cf. « Les enjeux de la gouvernance du secteur minier en Guinée », GIZ, 2011

<sup>4</sup> Le Gouvernement a envoyé un signal fort dans ce sens en améliorant le Code minier adopté en 2011. Suite à une série de consultations avec les acteurs économiques, les autorités guinéennes ont décidé d'assouplir le régime fiscal pour consolider la compétitivité de la Guinée sur le marché mondial des matières premières. Favorables aux entreprises, les nouveaux amendements doivent être très prochainement adoptés

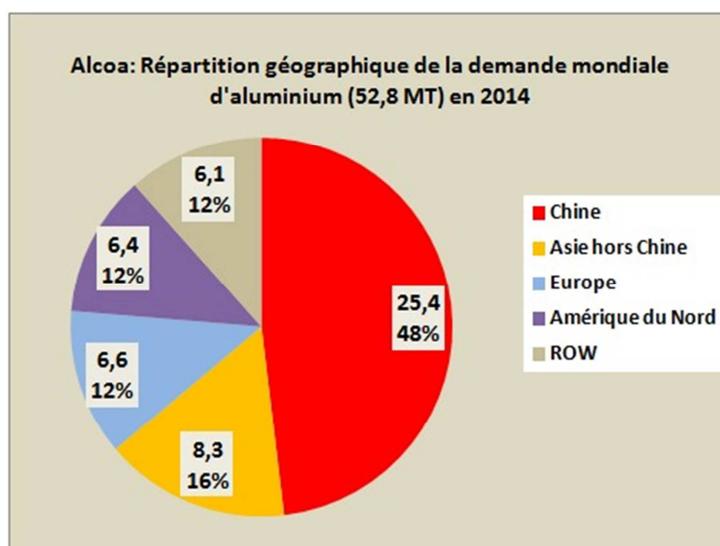
l'aéronautique en forte croissance, dans la conception des véhicules de transports routiers et dans divers modes de conditionnement. C'est aussi un constituant privilégié des constructions d'habitations modernes et ses qualités de métal conducteur en font un substitut apprécié du cuivre devenu trop onéreux dans l'industrie des câbles. Comme de nombreux autres métaux, il donne lieu à une économie active de recyclage. Il présente en effet l'avantage de pouvoir être recyclé presque indéfiniment, ce qui est important pour la protection de l'environnement.

La Chine est le premier producteur mondial d'aluminium, avec plus de 40% devant la Russie (9,3 %) et le Canada (7,1 %).

Le prix de l'aluminium est fixé en partie sur les marchés financiers, notamment le « *London Metal Exchange* » (LME). Le cours de l'aluminium, très lié à la croissance des pays occidentaux, est réputé fluctuant. Ces dernières années, deux pays, en l'occurrence la Chine et l'Inde, concentrées sur leur croissance industrielle, impulsent le marché avec une consommation de bauxite de plus en plus importante pour leurs propres fonderies d'aluminium. Depuis deux à trois décennies, les experts parlent de la création d'un marché côté de la bauxite, mais en vain, comme si les industriels de l'aluminium n'en valent pas pour une raison évidente : le prix directement négocié avec les pays producteur leur assure le contrôle total du marché sur toute la chaîne de valeur.

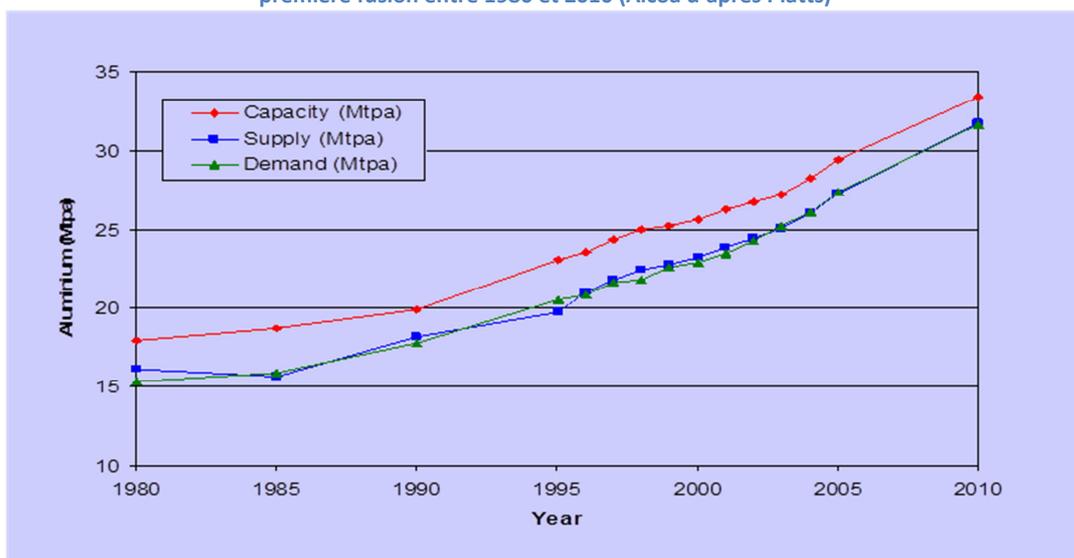


Ce qui est sûr, c'est que la demande mondiale de l'aluminium croît avec le revenu mondial, mais est de plus en plus sensible aux variations de prix.

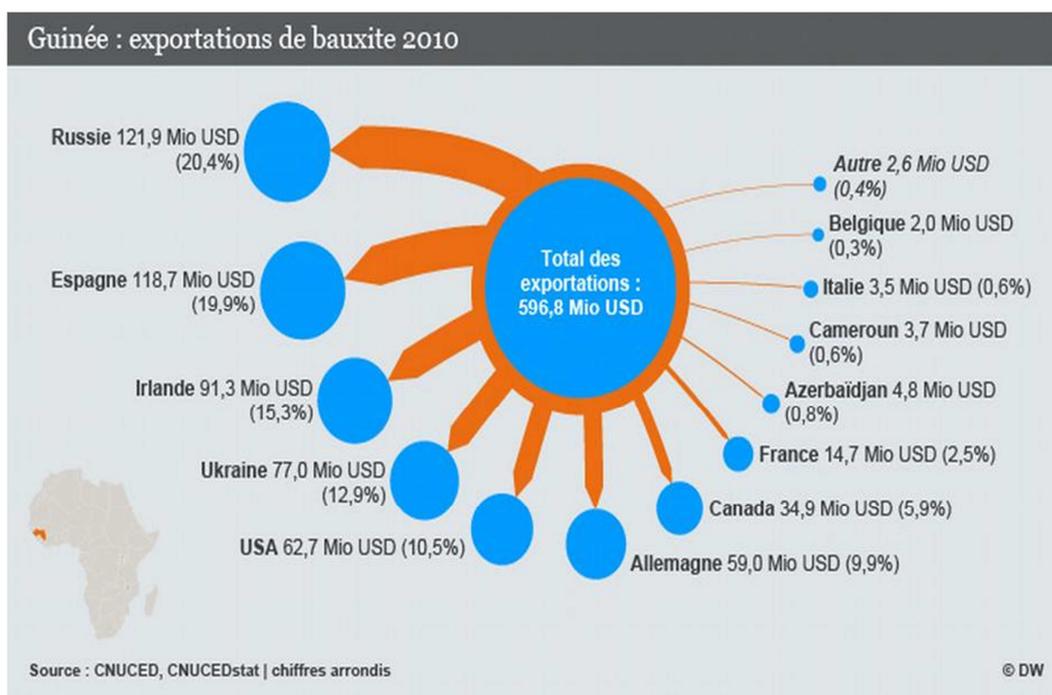


L'offre mondiale d'aluminium (de première fusion) croît surtout en raison d'une augmentation de la productivité de l'industrie, qui est de plus en plus concurrentielle. L'augmentation de l'offre l'emporte sur l'augmentation de la demande. Cette réalité du marché mondiale a régulièrement entraîné une tendance à la baisse du prix de l'alumine ces dix dernières années.

Figure 2 : Évolution de la capacité, de l'offre et de la production mondiale d'aluminium première fusion entre 1980 et 2010 (Alcoa d'après Platts)



Les exportations de bauxite provenant de la Guinée vont en général dans les pays d'origine du partenaire. L'achat de la production est en général le nœud du contrat liant le partenaire au pays.



C'est ainsi qu'aujourd'hui, la Russie s'octroie la plus importante part des exportations de la bauxite de Guinée. Mais le pays est également l'un des principaux fournisseurs de bauxite et d'alumine des États-Unis, du Canada et de l'Europe.

## IV. FRIA : DE L'ÂGE D'OR À LA CRISE ACTUELLE

### 4.1 De la création ex nihilo de la cité à l'âge d'or

#### ➤ Fria, une ville créée par l'usine

Fria a toujours vécu de sa raffinerie d'alumine. Avec l'arrêt de son activité début 2012, la ville guinéenne a sombré dans une profonde crise économique et sociale. À l'origine, Fria est une ville créée ex nihilo par la compagnie. Soucieux de ne pas laisser passer sa chance en Guinée (qui abrite un tiers des réserves mondiales du minerai), Pechiney décida de créer une ville industrielle ex nihilo parallèlement à la mise en place du complexe industriel. Ainsi naquit Fria, au milieu de nulle part ou, plutôt, au cœur d'une épaisse forêt inhospitalière, à 160 km de Conakry. C'est ainsi que le village de Kimbo a laissé place à "la première usine d'alumine en terre africaine". De la terre ocre jaillirent trois tours destinées à héberger les employés expatriés, selon les principes de l'architecture verticale éprouvés dans les banlieues françaises pour loger les travailleurs immigrés.

#### ➤ Une ville créée et fonctionnant « à l'occidental »

La cité nouvelle comporte des logements destinés au personnel : pour les célibataires et familles sans enfants, 3 buildings de 9 étages totalisant 180 logements sont construits au milieu du plateau ; des maisons individuelles, dotées du confort moderne (celles destinées aux cadres comportant distribution d'eau chaude et climatisation) abritent le reste du personnel. Une galerie marchande, des locaux administratifs (délégation du gouvernement), un hôpital de haut standing dont l'efficacité fera échos au-delà des frontières guinéennes, des centres de loisirs (piscine, cinéma, centres de sport, aires de jeu etc.) et éducatifs (jardin d'enfant), des écoles, un stade, une piscine complètent l'ensemble urbain, qui demeure très aéré et d'un modernisme sans pareil dans le pays.

Cet investissement novateur fut couronné par la qualité de vie que la compagnie minière s'engageait à offrir à ses employés ainsi qu'à leurs familles: ravitaillement en denrées alimentaires, éducation, soins de santé, divertissement et plus important encore, la desserte en eau potable et en électricité ainsi que l'assainissement.

La Compagnie Pechiney se chargea de fait de tout ce que l'État guinéen ne pouvait offrir en ce moment notamment l'électricité et l'eau courante restées de tout temps fournies gratuitement à toute la ville par l'usine. Sans oublier une ligne de chemin de fer jusqu'à Conakry, "à voie métrique", ainsi que l'avait exigé le gouvernement guinéen de l'époque. En gros, tout ce dont on avait besoin pour couvrir les besoins d'une ville de 25 000 habitants, au pire de toutes les prévisions de croissance démographique<sup>5</sup>.

Le personnel est rétribué aux tarifs officiels des conventions collectives, mais il est certain que les avantages sociaux dont jouissent les travailleurs et leurs familles (logements confortables à loyers modestes, etc.) leur donnent une situation nettement supérieure à celle de leurs homologues employés ailleurs dans le pays, y compris dans le privé. Tout l'équipement et l'essentiel des approvisionnements destinés au personnel, alimentation comprise, est importée directement d'occident.

Jean Suret-Canale écrit en 1964 : « *Ilot d'industrie moderne au milieu de la brousse africaine traditionnelle, Fria constitue un exemple typique de ce que certains économistes ont appelé les « enclaves » économiques des pays sous-développés. Avec son chemin de fer et son port, Fria constitue en quelque sorte un circuit économique branché sur l'extérieur, étroitement dépendant des entreprises-mères situées en Europe ou en Amérique, mais totalement indépendant du contexte africain. Si toute la Guinée venait à disparaître, Fria, son chemin de fer et son port subsistent seuls, le fonctionnement de l'entreprise n'en serait pratiquement pas troublé »*

<sup>5</sup> Bonnie Campbell : « Le secteur de la bauxite en République de Guinée : ajustement structurel et restructuration internationale de l'industrie de l'aluminium » In: Tiers-Monde. 1993, tome 34 n°133. Page 208.

<sup>6</sup> F. R. I. A. Un exemple d'industrialisation africaine/ In: Annales de Géographie. 1964, t. 73, n°396. pp. 172-188.

Étrangers et travailleurs locaux, syndiqués ou non, coulèrent des jours heureux à Fria baptisée par l'opinion publique "le petit Paris" de la Guinée. Pendant au moins trois décennies, Fria, cité de l'alumine ou «Petit Paris» a suscité les fantasmes de la population guinéenne de par son éclairage électrique, ses infrastructures socioculturelles, la gratuité de l'accès aux services sociaux de base de qualité de ses habitants et, en gros, le statut de vie de sa population qui était à l'image de celui des pays occidentaux.

#### **4.2 Une ville entièrement dépendante de l'usine depuis sa création**

##### **◆ Un approvisionnement en eau et électricité toujours assuré gratuitement à la ville par l'usine**

Le complexe industriel de Fria a été installé à l'origine dans un environnement tout à fait vierge, sans installations d'eau ni d'électricité. Mais puisque le cycle normal de production de l'alumine (transformation du minerai en alumine) est dépendant d'une forte consommation d'eau et d'énergie, les infrastructures idoines à cela furent intégrées aux investissements initiaux. C'est ainsi que qu'outre les installations destinées au traitement de la bauxite, diverses installations annexes ont été mises en place, notamment :

- Une centrale électrique fonctionnant au fuel (30 000 kW de puissance installée), produisant la vapeur et l'électricité nécessaire à la production, ainsi qu'à l'usage domestique de la cité
- Une station d'épuration d'eau, alimentant les installations industrielles et la consommation domestique de la cité. L'eau est acheminée du Konkouré tout proche, où est implantée une station de pompage.
- Des ateliers d'entretien (mécanique, automobile, menuiserie, chaudronnerie, électricité, etc.) très largement équipés afin de faire face aux travaux d'entretien et à tous les besoins de l'entreprise et de la cité ;
- Une école de formation professionnelle (centre d'apprentissage) pour former les agents nécessaires au fonctionnement de l'ensemble de ces installations ;

Grâce à ce dispositif de la compagnie, la ville de Fria a bénéficié de l'approvisionnement en eau et électricité de l'usine jusqu'à la crise actuelle.

##### **◆ Une offre de santé de qualité pour les travailleurs et leur famille qui a toujours été accessible à l'ensemble de la population**

L'hôpital Pechiney installé par la compagnie fut pendant longtemps une référence dans le secteur en Guinée. Outre la prise en charge des travailleurs de la compagnie, il fut pendant longtemps le centre de convergence de toutes les populations pour la qualité de ses prestations. Ces prestations étaient destinées aux travailleurs et à leurs familles, mais il est connu de tous que de par le système très flexible de la « parenté à l'africaine », pratiquement toute la population de la ville, voire d'ailleurs, y avait accès, tant et si bien que l'hôpital préfectoral créé par l'État plus tard a toujours été relégué au second plan jusqu'au début de la crise actuelle.

##### **◆ Des infrastructures adaptées à l'éducation et à l'épanouissement de la jeunesse**

L'usine a offert à la ville de Fria des infrastructures pour l'éducation (jardin d'enfants) et l'encadrement de la jeunesse à travers la construction et l'animation de centres de loisirs notamment une piscine olympique, cinéma, centres de sport, aires de jeu etc. Au début des indépendances, peu de villes du continent pouvaient se prévaloir de telles largesses à l'endroit de ses enfants.

##### **◆ Une qualité de vie largement supérieure à la moyenne nationale**

Cet investissement novateur fut couronné par la qualité de vie que la compagnie minière a offerte à ses employés, ainsi qu'à leurs familles: ravitaillement en denrées alimentaires, éducation, soins de santé, divertissement et plus important encore, la desserte en eau potable et en électricité ainsi que les services de voirie et d'assainissement. La cité minière de Fria s'est imposée comme une « enclave capitaliste » prospère même dans les moments les plus tumultueux de la Guinée. C'est ce qui explique que des quatre coins de la Guinée, les populations ont accouru pour profiter des retombées économiques et sociales de cette prospérité. Ainsi, une économie locale prospère s'est créée dans la ville et ses environs. Avec quelques sept (7) milliards GNF mensuels injectés dans cette économie locale au plus fort de la compagnie en termes de salaires et autres rémunérations destinés aux salariés et autres sous-traitants, le commerce, l'artisanat, et tout un tas d'activités

informelles se sont créés dans la ville. Par exemple avec la gratuité de l'énergie et de l'eau, une « industrie » de production de glace s'est créée pour approvisionner les ports de pêche du littoral situés à moins de 100 km. Les producteurs agricoles, les maraichers de la région en particulier y affluent pour écouler leurs produits. Fria est ainsi devenu une « plate-forme économique off-shore » dans un pays durement frappé par des crises politiques récurrentes et d'énormes difficultés économiques.

### 4.3. La situation de crise actuelle : constat

L'arrêt brutal de l'usine en Avril .2012 suite à la grève déclenchée par les travailleurs, a plongé la ville de Fria - en pleine croissance- et ses 120 000 habitants dans un profond désarroi. La ville est aujourd'hui confrontée à une crise socio-économique, politique et humanitaire sans précédent.

#### 4.3.1 Une situation sociale dramatique

##### ➤ Les salaires des travailleurs sont suspendus depuis le 4 avril 2012

Les quelques 1.030 salariés permanents et 2.000 autres personnes employées en sous-traitance, premières victimes, ne perçoivent plus de salaires depuis cette date. Officiellement, ils sont encore employés comme l'a confirmé la direction de l'usine à la mission, mais « ils ne touchent ni salaire, ni indemnité, ni retraite ». Le gouvernement a fourni un dédommagement financier aux travailleurs et travailleuses pour les trois derniers mois de 2012. Mais avant cette date et depuis janvier 2013, le personnel n'a pas reçu de salaires. Tout au plus, les employeurs ont consentis depuis peu (après deux ans) à accorder une « assistance sociale de 1,2 millions de FG à chacun, exceptés un effectifs de 80 personnes exclus selon des critères non rendus publics par la direction. Celle-ci a souligné qu'étant donné qu'il s'agit « d'assistance social, elle est libre de l'accorder à qui elle veut<sup>7</sup> ». Toutefois, il n'est un secret pour personnes que ces « exclus » sont ceux identifiés par les propriétaires russes comme les dirigeants du mouvement grève. Alors que la mission séjournait à Fria, a éclaté une polémique entre les veuves des travailleurs décédés auxquelles la Compagnie proposait un montant de 2,5 millions GNF pour solde de tout compte.

« La population de Fria est affamée aujourd'hui. Les gens ont tout vendu ; leurs biens, des bâtiments, des parcelles nues, et même leurs meubles pour survivre »

Le Maire de Fria.

##### ➤ La situation du personnel de l'usine est dramatique, ceux qui tentent la reconversion réussissent difficilement

Au niveau du personnel fixe de l'usine, (982 travailleurs<sup>8</sup> hors contractuels) à la date de fermeture le 04/04/2012), la situation sociale est dramatique. Bien de ménages se sont désagrégés. Sur une quarantaine<sup>9</sup> de décès depuis cette date, les veuves et orphelins ne perçoivent aujourd'hui que le montant de l'assistance social évoqué ci-dessus. Un certain nombre de travailleurs a quitté la ville. On en a retrouvé beaucoup à Sangarédi par exemple. D'autres errent dans la ville en jouant au PMU, au Loto et à d'autres jeux divers, tout en guettant la moindre information concernant leur usine. D'autres se sont reconvertis dans l'agriculture, l'élevage ou dans d'autres petits métiers avec en général, peu de réussite.

##### ➤ L'afflux massif des enfants des travailleurs au public a désarticulé le système éducatif dans la localité

Dans le domaine de l'éducation, la DPE rencontrée souligne un départ massif des élèves du privé vers public. 8000 élèves ont ainsi quitté le privé pour le public.

<sup>7</sup> Rencontre avec la direction générale de l'usine le 28 avril 2015

<sup>8</sup> Chiffre fourni par la direction de l'usine le 28 Avril 2015

<sup>9</sup> Selon des syndicalistes rencontrés

Le secteur privé éducatif est en voie de disparition dans la localité. Une étude réalisée en Août 2012 sur l'impact de la crise par un consortium d'ONG estime que chaque année, les travailleurs de l'usine de Fria injectaient en moyenne 22,1 milliards FG dans ce secteur à Fria. Aujourd'hui, sans salaire, les familles n'ont plus la possibilité d'assurer la scolarité au privé. Selon la même étude, à l'ouverture 2012/2013 par exemple, alors que la capacité d'accueil au public était de 2 661 élèves, tout profil et tout niveau confondu (0 pour la maternelle), 5 057 enfants des travailleurs de l'usine précédemment inscrits dans les établissements privés étaient candidats potentiels pour le transfert au public.

Du coup, les effectifs explosent dans les classes. Il est courant cette année de trouver 130 élèves/classe au primaire et au collège au centre-ville de Fria. Avec le manque de tables-bancs, (etc.), la migration ou le départ définitif d'enseignants, on se retrouve avec des conditions de travail particulièrement difficile. Cette situation essaime en plus dans toutes les écoles de la préfecture avec le départ d'élèves vers les zones rurales où le coût de la vie est supposé être moins cher. Le manque de courant et d'eau vécu pour la première fois de l'histoire de la ville ces dernières années et l'occupation des enfants-élèves à la corvée d'eau au détriment des études, impactent sévèrement les conditions de travail dans les écoles. La ville naguère réputée par la qualité de son enseignement (plusieurs fois couronnée au concours « Scolympiade ») quand elle était soutenue par l'usine maintient tant bien que mal avec les meilleurs résultats de la région (2014) grâce au soutien d'un certain nombre de partenaires de l'école. Mais jusqu'à quand au regard de la dégradation des structures d'accueil et des conditions d'étude ?

#### ➡ Dans le domaine de la santé, le pire est à craindre

La médiocrité et la précarité soudaine des conditions de vie engendrées par l'effondrement du pouvoir d'achat des populations, combinées avec l'indisponibilité des services sociaux de base ont naturellement créé une situation sanitaire difficile dans la ville et ses environs. Il faut rappeler que l'hôpital de l'usine, naguère le plus moderne du pays, couvrait non seulement les travailleurs et leur famille, mais également toute la population de la localité (service et médicaments). Son rayonnement était tel que les structures de santé publique de la ville et de la préfecture n'ont jamais réellement pu « exister » à ses côtés. Elles n'ont donc jamais eu à prouver quoi que ce soit et se sont donc très rapidement retrouvées dépassées dès la fermeture de l'Hôpital Pechiney. Il faut dire que cette situation n'a pas jusqu'ici été réellement vécu dans toute son intensité parce l'épidémie hémorragique à virus Ébola a poussé les populations à déserté les structures de santé. Le pire est à craindre pour la période post-Ébola.

#### 4.3.2 Une ville qui se meurt....

#### ➡ l'approvisionnement en eau et électricité sont interrompues avec des conséquences socioéconomiques lourdes

L'eau, dont l'ensemble de la population de Fria disposait sans souci et gratuitement, est devenue un trésor et son obtention très pénible. Les populations, les enfants (garçons et filles) et les femmes en particulier, parcourent des distances importantes à la recherche d'un point d'eau. Ce point d'eau est souvent un puits, amélioré ou non. L'eau est alors transportée sur la tête dans des bidons dont le poids varie entre 5 et 20 kilos, le plus souvent par les enfants

**Cécile Manciaux, Jeune Afrique 24 février 2014 à 13h39**

Chaque matin à l'aube, Thérèse Collier, 25 ans, se rend dans une salle sombre au rez-de-chaussée de la tour 6B. Derrière une porte métallique cabossée s'alignent des dizaines de réfrigérateurs.

"Je récupère la glace que je vais vendre aux pêcheurs sur les marchés, explique la jeune mère de famille. Sans cela, nous n'aurions plus de revenus. Avant, mon mari travaillait à l'usine et nous vivions grâce à elle. Comme tout le monde ici." Désormais, seuls les trois immeubles décatés, deux hôpitaux et le marché du centre-ville sont alimentés par le filet d'électricité produit par la raffinerie de Friguia (fermée depuis deux ans), où quelques ouvriers - bénévoles - assurent le service minimum.

"Je pense que la crise que traverse l'usine de Fria est un problème d'envergure nationale", a dit le syndicaliste, avant de prévenir que si rien n'est fait par les autorités et les responsables de l'usine, "On risque de vivre une catastrophe humanitaire" sans précédent »

Les points d'eau, fort peu nombreux sont ainsi pris d'assaut à toutes les heures de la journée jusqu'au petit matin. Le plus inquiétant est que l'on se soucie peu du traitement de cette eau avant sa consommation dans un site prédisposé à la contamination du fait de l'activité minière qui n'a pas toujours tenu compte des principes du développement durable. Cette préoccupation est d'autant plus importante que malgré les problèmes d'électricité, un certain nombre de ménages de la cité qui peuvent s'offrir des groupes électrogènes, n'ont actuellement comme seul gagne-pain que la congélation et la vente de la glace dans et en dehors de la ville, en particulier dans les ports de pêches du littoral.



Septembre 2012

**« GUINÉE: Société : Crise à Fria: les citoyens de la ville parlent de leurs conditions de vie »**

**Boubacar Diallo, Agent Rusal au département chemin de fer et conducteur de train.**

"Nous sommes en danger. Et nous n'avons pas de choix. Parce que nous sommes privés de salaire depuis quatre mois. ... Nous n'avons pas quoi manger. Aujourd'hui, nous avons fini de vendre à bas prix nos biens pour pouvoir assurer le quotidien. Dans les quartiers, c'est dur. Comment un cadre sans salaire peut-il assurer le quotidien ? Il a sa famille et ses parents qui comptent sur lui, alors que lui ne compte sur personne ».

**Ibrahima Tambassa, de la production de l'Usine de Fria.**

"La vie à Fria actuellement est intenable voire invivable. Parce que les travailleurs sont sevrés de salaire .... Ils sont obligés de liquider tous leurs biens. Les familles se disloquent. Les uns vendent leur parcelle. D'autres se débarrassent de leur meuble, de leur téléviseur et même de l'électroménager. Les travailleurs sont réduits à la mendicité. Ils sont obligés d'appeler leurs parents en dehors de Fria pour demander de l'aide. Dans les cités, c'est pire. Moi, je suis arrivé à Fria depuis 1962. Je suis à l'Usine depuis 1976. Mais nous vivons une situation jamais vécue.... Si la crise perdure, cette ville risque de disparaître. Je souhaite l'implication des autorités... Sinon, il adviendra une catastrophe humanitaire à Fria. Cela doit être évident pour tout un chacun".

**Mme Touré Fatou, ménagère de son état.**

« J'habite au quartier Donka. Actuellement, les femmes de Fria souffrent énormément. Aujourd'hui, nos maris sont au chômage. Depuis cinq mois, ils ne perçoivent pas de salaires. Autrefois, Fria était le Petit Paris. Mais aujourd'hui, les conditions de vie se dégradent du jour au lendemain. Personnellement, nous avons grandi ici. Mais nous n'avons jamais connu une pareille souffrance. On partait en grève, mais il y a toujours eu de solution. Mais cette fois-ci, c'est non. Aujourd'hui, nous avons tout vendu, les véhicules, les parcelles, les biens. Dans les foyers, c'est pire. Dans les marchés, on n'en parle pas. Les prix ont grimpé. L'eau que nous consommons est polluée. Le choléra a

On sait que même si elle est destinée à la pêche, cette glace n'échappe pas à la consommation, notamment pendant les événements sociaux. Cette situation selon la DPS, a remis en avant la prévalence des maladies d'origines hydrique dans le tableau épidémiologique de la ville de Fria, « ceux qui n'a jamais été le cas ». S'agissant de l'interruption de la fourniture de l'énergie, le signe qui traduit le plus à travers la ville est le remplacement des ampoules et réglettes par les « torches chinoises » dans les maisons et les boutiques. Seuls les trois immeubles bénéficient du courant électrique de 17 heures à 23 heures. Même l'hôpital Péchiney est alimenté à partir d'un groupe électrogène. Mise à part ces cas, tous les autres quartiers et secteurs ne bénéficient plus du courant électrique. Mais là où l'interruption du courant impacte le plus sur la ville est sans aucun doute au marché de Fria<sup>10</sup>.

<sup>10</sup> Le courant électrique est revenu dans la ville grâce à une installation spécifique réalisé par l'Etat à partir du barrage de Kaléta depuis Septembre 2015

Cette structure a toujours été, après l'usine, le second poumon de la ville. À l'exception des travailleurs de l'usine, on peut dire que le reste de la population « travaille » au marché. C'est sur ces deux ensembles qu'a toujours reposé l'équilibre socioéconomique de la ville.

Les commerçants de tout acabit (formel et informel), les diversités d'artisans (soudeurs, menuisiers, tailleurs, etc.), les bouchers et autres mareyeurs et détaillants de poissons qui approvisionnent la ville, les productrices de glace pour la consommation et l'approvisionnement de la pêche artisanale du littoral, etc., tous ces acteurs économiques s'y côtoyaient et y tiraient les revenus avec lesquels ils assuraient le quotidien de leurs familles. Le marché subit de plein fouet les répercussions de ce manque d'électricité car étant donné qu'un certain nombre d'activités s'y est particulièrement développé

fondamentalement parce qu'il y avait précisément le courant électrique : soudure et fonderie, couture, fabrication de glace alimentaire ou pour la pêche, mareyage, restauration, commerce de marchandises diverses dont la conservation demande un degré de fraîcheur, etc. On notera en particulier l'importance de « l'industrie de la glace » développée par des groupements de femmes au marché et au niveau des immeubles de la cité. Cette activité jadis florissante et spécifique à Fria, de l'avis de tout le monde, assurait l'essentiel du panier de la ménagère pour une bonne partie de la population de la ville, y compris parmi les ménages travailleurs de l'usine. Elle a disparu aujourd'hui avec l'interruption de l'approvisionnement en énergie, plongeant brutalement bien de ménage dans la précarité. Et puis, il faut le dire, le marché de Fria pouvait compter avec la manne financière que constituait la masse salariale versée par l'usine à ses travailleurs et sous-traitants estimé chaque mois à 7 milliards de FG environ.

Du coup, brutalement sevré de cela, on peut comprendre que toute cette activité économique se soit écroulée en un laps de temps. Voilà pourquoi la crise de Fria ne concerne pas seulement les travailleurs de l'usine. L'activité commerciale est frappée de plein fouet. L'artisanat est arrêté. Les congélateurs pour la production de glace sont rangés. Les bouchers qui réussissaient à écouler l'équivalent de dix à quinze bœufs par jours ne font plus qu'un à deux bœufs, encore que souvent à leur risques et périls puisque les invendus ne peuvent se conserver.

#### ◆ La dégradation des infrastructures sociales de base

Tout à Fria porte les stigmates de l'arrêt de l'usine à commencer par les maisons des cités et les trois immeubles emblématiques qui affichent aujourd'hui un piteux visage, rongés par le temps et le manque d'entretien. L'environnement des habitations et le parterre des immeubles ont été transformé en dépôts d'ordures. Les piliers des immeubles et les murs sont assaillis la moisissure et les écoulements d'eau. Des infrastructures de pointe à un moment de la vie de la ville passent aujourd'hui comme des vestiges. Sans moyen d'assurer l'entretien et la maintenance, la Commune urbaine, les autorités et les populations assistent à leur dépérissement. Le symbole le plus frappant de cette déchéance est la piscine olympique qui faisait la réputation de la ville (la seule du pays aux normes olympiques) est aujourd'hui un simple marigot boueux.



22 avril 2015

#### **FRIA : Trois ans après l'arrêt de l'usine**

Depuis l'arrêt de l'usine Friguia Kimbo, les activités tournent au ralenti à Fria. La crise socio-économique qui frappe la préfecture perdure et les populations peinent à joindre les deux bouts. Dans les familles, les femmes se sont lancées dans des activités génératrices de revenus pour suppléer leurs maris, au chômage. Autrefois ville industrielle convoitée, Fria est aujourd'hui abandonnée à elle-même. ... des familles passent des journées entières sans mettre la marmite au feu. De nombreuses femmes de Fria se mettent au petit commerce ou au système D. Une bonne partie d'entre elles, s'agrippent à la vente de glace. C'est le cas d'Aminata Traoré qui se fait ici porte-voix des autres femmes de la cité en ruine.

*« Nous vendons de la glace. D'autres encore sillonnent les marchés hebdomadaires des villages environnants afin de trouver à manger pour la famille. Ce sont ces deux possibilités qui s'offrent à nous. Mais il y a que cela ne résout aucunement les problèmes, eu égard à la conjoncture. Parfois, les enfants vont à l'école sans manger. Sans oublier que ce n'est pas évident de faire face aux frais liés à la scolarisation de ces mêmes enfants ».*

#### 4.3.3 ... et les germes perceptibles de l'instabilité

◆ Du fait de la crise, la situation sociale est en permanence très tendue : la moindre étincelle met le feu aux poudres

Les tensions sont tellement perceptibles dans la ville que le pire est à craindre. Les populations sont frustrées et se sentent abandonnées. Les relations avec les autorités locales représentant l'État central sont tendues et c'est presque comme si les deux parties se regardaient en chien de faïence. Il est à craindre que la plus petite des étincelles puisse mettre les feux aux poudres. La crise est devenue une bombe sociale, susceptible d'exploser à tout moment.

À cela s'ajoute les crises au sein des foyers (divorce, abandon de foyer conjugal, alcoolisme, vol, délinquance, banditisme, etc.) provoquées par cette même fermeture.

## V. LES CAUSES PROFONDES DE LA SITUATION ACTUELLE

### 5.1 Vocation sociale collée à FRIGUIA par l'État guinéen contre exigence de rentabilité industrielle

#### ◆ L'État guinéen a toujours « collé » une vocation sociale à l'usine Friguia

Suite aux premiers ajustements engagés avec les partenaires en 1976 qui a abouti à la transformation de la compagnie en société d'économie mixte détenue à 49 % par l'État Guinéen et 51 % par Pechiney et ses associés, on a cru rétablir l'équilibre des intérêts en faveur du pays. Mais cette période marque en réalité le début d'une inexorable érosion des avantages divers qui se rattachaient aux conditions de vie et de travail des travailleurs (des guinéens en tout cas) et de leurs familles. C'est le début, entre autres, de la limitation d'accès aux produits alimentaires distribués à l'économat d'entreprise. Malgré tout, du fait de la pauvreté généralisée et de plus en plus durement ressentie dans les autres régions du pays, l'attrait des avantages et conditions de confort matériels assurés aux travailleurs, jusqu'aux moins qualifiés persistait et contribua à l'explosion démographique de la ville, avec l'accroissement des besoins en eau, en électricité et autres besoins socioéconomiques qui en découlent. Surtout d'ailleurs qu'aucune mesure de restriction voire même de sensibilisation des usagers à une utilisation rationnelle des ressources disponibles n'a été envisagée pendant de longues années.

Dans le domaine de l'eau et de l'électricité par exemple, pour faire face aux besoins sans cesse croissants et en prévision d'un projet d'extension des capacités de production de l'usine finalisé en 1995, une troisième chaudière à vapeur industrielle fonctionnant au fuel-oil a été installée et mise en service par Aluminium Pechiney dès 1992. En fait, de tout temps, la compagnie a eu, dans la gestion de ses facteurs production, à intégrer la prise en compte des besoins socioéconomiques d'une ville de plus en plus peuplée. Cette situation, de toute évidence non économiquement viable n'en correspond pas moins à la vision des gouvernements qui se sont succédé en Guinée depuis l'indépendance du pays. Pour mieux illustrer cette vocation sociale que l'État guinéen avait prioritairement donnée à la compagnie, un ancien cadre de l'usine estime « *qu'à niveaux comparables d'automatisation des procédés, l'usine centenaire de Gardanne (en France) à la même période, comptait 500 salariés environ contre plus de 3 200 pour le site de Fria<sup>11</sup>* ». De par ce fait, « *le prix de revient rapporté à la tonne d'alumine produite, incluant forcément tous les frais annexes liés à la vie et à l'entretien des cités, équipements sociaux et édifices collectifs de la ville de Fria dont la population avait déjà décuplé en 1993 par rapport aux prévisions* ». C'est essentiellement la raison qui a motivé le retrait des investisseurs privés dont Pechiney et ses associés de Frialco en 1998.

### 5.2 La mauvaise gestion de l'usine entre 1999-2002 avec l'État guinéen propriétaire à 100%

#### ◆ La gestion nationale calamiteuse a précipité la détérioration des capacités compétitives de l'usine

Dans période 1999-2002, après le départ des partenaires, l'État guinéen devient propriétaire à 100 % des parts de Friguia. La gestion fut calamiteuse, avec des détournements de fonds et des procès restés célèbres dans l'histoire judiciaire du pays.

#### ◆ Le départ de Reynolds Metals Company, qui avait initié une relance probante de la production.

Se rendant compte à ses dépens que la Guinée à elle-seule ne pouvait piloter Friguia, l'État guinéen contracta en 2002 un contrat d'assistance technique et de gestion avec la société Reynolds Metals Company pour une durée de 10 ans. Mais Reynolds n'accomplira que le tiers de la durée du contrat, alors que tous les spécialistes du secteur faisait observer qu'enfin, Friguia était replacée sur bonne orbite avec en particulier la réhabilitation en profondeur de l'outil de production et des objectifs visés d'extension des capacités de production à 640.000 tonnes d'alumine par an réalisés. Mieux, grâce à cette nouvelle dynamique, Friguia atteint le record absolu de production de 800.000 tonnes pour l'exercice 2004.

<sup>11</sup> Fria: au-delà d'une usine d'alumine, une ville de 120 000 habitants à ne pas abandonner par Ibrahima M'Bemba SOW, Énergéticien, chef de projet (ingénierie) Picardie (France)

**La perte de ce partenaire (en cours de contrat) a été un véritable coup de grâce pour la compagnie, cassant nettement la dynamique de redressement initiée. Ce fut en tout, depuis la création de Friguia, le signe le plus net de la descente aux enfers des travailleurs et des populations de la ville.**

### **5.3 L'arrivée de Rusal sans investissements**

#### **◆ L'arrivée de Rusal, sans investissement ne pouvait qu'aboutir à la crise actuelle**

Rusal a accédé à la compagnie après plusieurs années d'exploitation de l'usine sans investissements importants. L'unité industrielle était à bout de souffle au niveau technique. La mauvaise gestion de l'usine par des personnes non-qualifiées pendant ce qu'on a appelé la « période de la gestion nationale » qui a repris après le départ de Reynolds (ACG), a largement contribué à la déperdition des réserves de consommables et à la dilapidation des actifs de l'usine.

La reprise en main des activités de l'usine par la société Rousski Aluminium (Rusal), qui a débuté par une simple opération de rachat des parts d'un des partenaires de l'État guinéen (2002) avant de se transformer en rachat total de l'usine (2006), était accompagnée de la promesse/projet d'extension des capacités de production de 640 000 à 1 400 000 tonnes d'alumine par an. Ce projet n'a jamais connu un début d'exécution.

Dans les faits, le contrôle de la compagnie par Rusal s'est traduit plutôt par une meilleure garantie des approvisionnements en alumine de Rusal (qui était par ailleurs déjà le principal acheteur) et point d'investissements significatifs. Les seuls investissements ont été l'acquisition d'un nouveau générateur de vapeur et des locomotives d'occasion dont l'utilisation s'avérera, du reste, très difficile pour les exploitants. En fait, depuis cette date, le fonctionnement des installations et équipements vieillissants de l'usine souffrira jusqu'à l'arrêt début avril 2012. À ce manque d'investissements, s'est ajoutée de graves difficultés dans la gestion (approvisionnements, logistiques, gestion du personnel, etc.).

### **5.4 L'impossibilité de pérenniser le modèle**

#### **◆ Dans le fait, il n'est pas possible de pérenniser le « modèle Fria »**

En définitive, la principale cause de l'arrêt actuel de l'usine qui affecte tant la population de Fria est congénitale à la création de la compagnie. **Friguia n'a jamais été un modèle d'attractivité**, Malgré la qualité de la bauxite guinéenne et la disponibilité de la ressource, le prix de revient de la tonne d'alunite produite n'a jamais été concurrentiel<sup>12</sup>. Ce prix de revient a toujours été lourdement tiré vers le bas par les charges à caractère énergétique et social qui ont régulièrement explosées sous la pression démographique de la ville.

### **5.5 Des causes tenant à l'environnement général des affaires et à la gouvernance**

#### **◆ Le désintérêt pour la transformation sur place est l'une des principales raisons des piètres résultats de la filière en Guinée.**

Bien que le gouvernement guinéen ait encouragé la transformation sur place dans les années 60 et 70, la tendance s'est relâchée dans les années 80 (Campbell et Clapp, 1995), peut-être en raison de la restructuration du secteur de l'aluminium à l'échelle internationale. Les sociétés multinationales ont diversifié leurs sources de bauxite et privilégié la construction de raffineries d'alumine à des endroits présentant une situation politique plus favorable, des coûts de production plus bas (en énergie notamment) et proches des grands débouchés. Ainsi, les pays exportateurs de bauxite comme la Guinée se sont retrouvés en position de faiblesse et ont dû renégocier les prix et les régimes fiscaux (à la baisse) avec les compagnies internationales à la demande de celles-ci. Ainsi pour la Guinée, avant 1995, le taux de l'impôt sur le revenu était de 65% pour CBK et Friguia. Après 1995, l'application du Code minier de 1995 ramène ce taux à 35%.

---

<sup>12</sup> En économie politique «une firme est compétitive pour un produit donné si elle est capable de l'offrir sur les marchés à des prix inférieurs ou égaux à ceux des concurrents effectifs ou potentiels, mais suffisants pour rémunérer les facteurs nécessaires et dégager une marge bénéficiaire supérieure ou égale à celle des concurrents

➤ Les difficultés d'approvisionnement en énergie et le climat en général peu propice aux investissements comptent parmi les raisons qui expliquent la faible compétitivité de la compagnie

Le Projet de barrage du Konkouré abandonné, l'approvisionnement électrique, vital pour la production d'alumine et d'aluminium, est toujours restée comme une contrainte lourde pour l'usine, limitant par exemple toute possibilité d'extension. À cet important handicap, s'ajoute un climat des affaires globalement peu attrayant qui a marqué la Guinée depuis son indépendance. Durant les 25 premières années de son indépendance, l'orientation socialiste a débouché sur une sorte de repli du pays sur lui-même. Plus tard, des problèmes de gouvernance, voire d'instabilité sociale ont plombé le climat des affaires dans le pays. Par exemple, les grèves et les mouvements sociaux du second semestre 2006 ont interrompu un temps la production des compagnies minières. La production a de nouveau été interrompue au début 2007 en raison des grèves générales. La CBG a perdu 631.000 tonnes de production pendant ces mouvements sociaux ; ne produisant qu'à 25 % de sa capacité ; la Compagnie des Bauxites de Kindia (CBK) a perdu 210.000 tonnes et Alumina Compagnie de Guinée (ACG), 36.000 tonnes. Le réseau et du matériel ferroviaire ont également été endommagés. S'y ajoutent le mauvais état des infrastructures de transport, le manque de capital humain et de capacité d'organisation, autant d'autres sources de non compétitivité de l'industrie minière. Par ailleurs, le taux d'alphabétisation des adultes est faible. Un nombre important d'employés des compagnies minières savent à peine lire et écrire, ce qui ne manque pas de conséquence sur leur productivité. Les entreprises ont du mal à obtenir sur place les services de techniciens ou de sous-traitants fiables<sup>13</sup>. Enfin l'incertitude politique et l'insécurité ont aussi pesé sur le secteur de la bauxite et de l'alumine.

➤ Les prix de la bauxite de Guinée ne sont que faiblement corrélés aux cours mondiaux de l'aluminium, le pays ne profite donc pas des embellies de prix qui surviennent de temps à autres

Le mode de détermination des prix de la bauxite en Guinée n'ont jamais été favorables au pays. En effet, les producteurs de bauxite et d'alumine de Guinée sont verticalement intégrés aux chaînes de production d'alumine et vendent leur production à l'étranger à des prix négociés à l'avance avec des entreprises avalisées par leurs propriétaires. Les prix négociés entre les compagnies minières et l'État guinéen reposent sur ces contrats à long terme qui ne comportent, en règle générale, qu'une faible composante de répercussion des variations des cours mondiaux de l'aluminium. Ils obéissent souvent à des formules complexes, à la limite accessibles aux seuls initiés.

Le cours mondial de l'aluminium pouvait être un point de repère naturel pour évaluer les prix à l'exportation de la bauxite de Guinée, étant donné que les prix de la bauxite et de l'alumine ne sont pas fixés sur le marché international mais plutôt par contrat (il n'existe pas de prix de référence pour la bauxite). Ce n'est pas le cas. En principe, les contrats devraient tenir compte du cours mondial de l'aluminium dont toute variation devrait être répercutée sur les prix à l'exportation de la bauxite et de l'alumine produites en Guinée. Plutôt que cela, les prix sont fixés dans les conventions minières souvent sans corrélation avec ceux de l'aluminium. D'ailleurs, le détail des accords particuliers de prix conclus par la Guinée n'est pas souvent rendu public. En tout état de cause, le résultat est que l'État guinéen ne peut pas par exemple pas tirer immédiatement et pleinement parti des hausses des cours mondiaux d'aluminium quand elles se produisent. Cette situation a été étayée par une analyse économétrique de la Banque mondiale qui indique formellement que le cours mondial de l'aluminium n'a pas d'effet immédiat sur les prix de bauxite en Guinée<sup>14</sup>. Cette situation a toujours limité le revenu de la bauxite pour le pays et en conséquence sa capacité en termes d'investissements dans les mines minières.

➤ Qui plus est, ce prix de la bauxite pré-négocié diminue depuis le début des années 1990

Le prix de la bauxite pré-négocié entre l'État et les partenaires miniers est en baisse depuis 1990. Cette forte baisse résulte des négociations menées à la fin des années 1980 pour restructurer la détermination des prix et le régime fiscal du minerai brut. Ces renégociations menées par la CBG et Friguia, ont favorisé les compagnies minières et visaient à réduire sensiblement le prix à l'exportation de la bauxite.

<sup>13</sup> Source : Banque mondiale : Analyse thématique secteur mine, Janvier 2008

<sup>14</sup> Banque Mondiale : « Analyse économétrique de la relation entre les cours mondiaux de l'aluminium et la valeur des exportations de bauxite et d'alumine de la Guinée »/ Rapport N°08/20,

Il est vrai que le secteur vivait à l'époque un effondrement considérable de ces prix. Mieux, la restructuration mondiale du secteur de l'aluminium intervenu à la fin des années 1980, avec la diversification des sources d'approvisionnement des grandes sociétés multinationales, a entraîné une baisse générale de la capacité de négociation des exportateurs de bauxite, en particulier dans les pays en développement, ce qui a pesé sur les prix de la bauxite partout dans le monde. Cette observation est corroborée par la comparaison des prix à l'exportation de la bauxite de Guinée avec ceux des principaux fournisseurs de bauxite du marché des États-Unis. Les prix de la bauxite du Guyana, de la Jamaïque et du Suriname — ces trois pays couvrant plus de 50 % de la bauxite importée aux États-Unis — ont aussi baissé depuis le début des années 90<sup>15</sup>. Cette situation explique ainsi, au moins en partie, la baisse des revenus miniers de la Guinée.

➔ **... De sérieux problèmes de transparence dans la gestion des revenus miniers, tant au niveau central que local**

La transparence et la bonne gouvernance dans la gestion des richesses issues de l'exploitation minière sont cruciales pour un pays riche en ressources naturelle comme la Guinée. Il en est ainsi parce que les richesses minières peuvent susciter la corruption, l'instabilité politique et des conflits dans le pays, ce qui nuit à la croissance économique (Auty, 1997; Sachs et Warner, 2000). Force est de constater que la Guinée n'a pas brillé dans ce sens. Avant 2010, on ne sait pas grand-chose des négociations menées avec les différentes sociétés minières. Les principes qui ont guidé les négociations ont toujours été tenus secrets, de même que les dispositions relatives au partage des recettes et au régime fiscal n'ont pas été rendues publiques. Ce manque de transparence a engendré une fiscalité complexe et fragmentée. S'y ajoute un manque de clarté dans le domaine tout aussi stratégique de l'octroi de permis de prospection et la détermination des montants des droits d'exploration exclusifs, toutes choses qui sont préjudiciables aux recettes publiques.

L'adhésion du pays en avril 2005 à l'Initiative de transparence des industries extractives (ITIE) n'y a pas changé grand-chose jusqu'en 2010. Dans le cadre de l'ITIE, le gouvernement s'engage à publier régulièrement les paiements effectués par les compagnies et les montants perçus par l'État, à rapprocher et à auditer les deux séries de données statistiques; à engager un processus participatif auquel toutes les parties prenantes seront associées pour définir, organiser et superviser les obligations relevant de l'ITIE, et à préparer un plan d'actions visant à faire progresser l'initiative. Au nombre des progrès enregistrés dans le cadre de l'ITIE, on peut noter la publication des contrats miniers institués par l'actuel gouvernement.

Au niveau local, pour produire un impact positif sur leur environnement, en particulier sur les conditions de vie des populations qui habitent au tour des sites miniers, l'approche retenue a été l'intervention par le biais de l'administration locale. Cette approche consiste à verser chaque année un montant déterminé à la structure administrative qui assure la tutelle (région ou préfecture) sur une base contractuelle (convention minière) ou sur la base d'une entente entre la société minière et l'État. Cette structure est chargée de répartir ce montant aux autres collectivités territoriales (préfectures et CRD) suivant des clefs de répartition qui ne répondent pas nécessairement à une logique prédéfinie. Ce mode d'intervention a été appliqué dans la préfecture de Boké avec la CBG de 1987 à 1998 et dans les deux sites miniers gérés par Rusal (Rusal / Friguia à Fria et Rusal/Débélé à Kindia).

Évidemment, une bonne négociation de la part du gouvernement du niveau de ces montants affectés aux communautés locales et surtout une bonne gestion aurait pu permettre d'investir dans les équipements socioéconomiques de ces localités et de réduire peu à peu leur dépendance par rapport aux compagnies minières (en matière d'eau et d'électricité par exemple). Mais la réalité a été autre, si bien que cette approche est actuellement dénoncée par les organisations de la société civile et les collectivités locales des zones concernées. En effet, celles-ci n'ont jamais disposé d'informations sur les critères de fixation des montants (Fria et Kindia) et sur les critères de répartition des montants entre l'administration préfectorale et les collectivités locales.

---

<sup>15</sup> Roskill, 2005, *The Economics of Bauxite & Alumina*, 6th Edition (London: Roskill Information Services, Ltd.).

Plus grave, au dire des responsables de ces collectivités locales, il semble que ces administrations d'État se taillent la part du lion sur ces montants au détriment des communautés pourtant les plus touchées par les effets négatifs des activités minières. C'est l'exemple de la Commune de Fria avec 204 836 604 FG perçus en tout et pour tout cette année (2015), montant qui, selon les autorités de la Commune, pourrait à peine couvrir la patente due par l'usine. Encore que Fria est mieux nantie dans ce cas que ses homologues de Kamsar et Sangarédi. Pour l'exercice 2015, la CBG a mis à la disposition de « ses » collectivités locales un montant de 200 millions, réparti comme suit : Sangarédi : 35 millions ; Boké : 90 millions ; Kollaboui : 25 millions et Kamsar : 50 millions<sup>16</sup>. On comprend d'autant plus les frustrations des élus locaux de ces collectivités qu'au même moment (2015), la seule commune urbaine de Kindia a perçu 9 milliards et celle de Siguiri plus de 30 milliards.

On peut donc comprendre que cette forme de gestion de la contribution au développement local n'a jamais permis d'investir de façon significative dans les communautés légitimement bénéficiaires directs au sens du Code minier. Au contraire, elle a toujours suscité frustration, voire révolte des communautés et conduit souvent aux blocages des carrières d'extraction ou à des soulèvements populaires violents.

---

<sup>16</sup> Informations (croisées) recueillies auprès des Maires de Kamsar, Sangarédi et Fria

## VI. LES SIGNES AVANT-COUREURS DE LA CRISE

Rétrospectivement, il est évident que laisser toute la ville, voire la préfecture de Fria aux seuls mains de la Compagnie a été une erreur de gouvernance de la part de l'État guinéen. Pourtant, ce ne sont pas les alertes qui ont manqué indiquant de façon claire que l'arrimage de la ville à l'usine ne pouvait pas tenir indéfiniment, particulièrement en ce qui concerne son approvisionnement en eau, électricité et services d'assainissement.

### 6.1 L'abandon du projet de barrage du Konkouré, contenu dans le Projet initial

- ➔ Étant donné les besoins énormes en énergie de l'industrie de l'alumine, la non réalisation du barrage de Konkouré prévu dans le projet initial constitue le premier signe que l'usine ne pouvait supporter la fourniture d'électricité pour sa production et pour la ville

Le projet initial était conçu avec une unité de production d'alumine trois fois plus grande et surtout un barrage hydroélectrique sur le fleuve Konkouré censé alimenter non seulement l'usine mais tout le pays, voire les pays voisins. Pour mémoire, c'est seulement en 1954 que fut reconnu le gisement de Fria, sur les rives du Konkouré. Sa mise en exploitation fut décidée, en même temps que celle du gisement de Boké, sur les rives du Cogon. Mais selon l'Administration coloniale, trois conditions devaient être réunies pour rentabiliser l'exploitation de ces gisements. La première, était bien la transformation sur place de la bauxite en alumine, afin de réduire le volume du produit à évacuer. La seconde était la construction d'une voie ferrée reliant l'usine au littoral. Enfin, l'édification d'un gigantesque barrage de terre compactée sur le Konkouré dans le site de Souapiti, devait permettre la création d'une industrie électrométallurgique transformant sur place l'alumine de Fria et de Boké en aluminium<sup>17</sup>.

Pour diverses raisons, cette troisième composante ne fut jamais mise en œuvre. Le barrage n'a pas été construit. En lieu et place a été réalisée une infrastructure dont la puissance était juste suffisante pour satisfaire les besoins de la production de l'usine et alimenter en énergie et en eau une population estimée à 25 000 personnes. Dès lors, la seule croissance démographique accélérée de la ville (prévisible) au cours des dix premières années devait inciter le gouvernement à prévoir d'autres alternatives.

### 6.2 La faible ou la non-rentabilité financière de l'entreprise

- ➔ Trainant une non-rentabilité structurelle, il était évident que l'usine n'allait pas pouvoir supporter les approvisionnements de la ville

La production d'alumine a démarré en 1960 pour atteindre 457 875 tonnes en 1962 ; 519 895 tonnes en 1965 et 600 milles tonnes en 1970. Cette production ne dépassera jamais les 700 000 tonnes avec les différents partenaires qui se sont succédés. Le problème est que selon les spécialistes du secteur, quelque que soit le niveau du prix d'alumine, il est pratiquement impossible de rentabiliser une usine avec ce niveau de production. Il faut franchir un seuil minimum de 1.2 millions de tonnes pour prétendre à la rentabilité, avec maîtrise parfaite des coûts de production<sup>18</sup>. Ce que beaucoup de guinéens ne savaient donc pas, c'est que la compagnie ne réalisait pas de bénéfice.

Et là-dessus, même s'il est vrai que l'évolution de la structure du marché mondial de l'aluminium y était pour quelque chose, le problème de fonds était lié entre autres, aux facteurs politiques internes et aux coûts élevés liés à la production. Ce manque de rentabilité<sup>19</sup> devait également alerter le gouvernement guinéen, car une des charges qui pesaient le plus sur les comptes de l'entreprise étaient la prise en charge totale de la ville (eau, électricité et autres approvisionnement). Cette situation mettait les investisseurs dans l'obligation d'élaguer un jour ou l'autre un certain nombre de coûts non directement liés à la production, comme l'approvisionnement en eau et électricité d'une ville en perpétuelle expansion.

<sup>17</sup> Jean Surret-Canale : F. R. I. A. Un exemple d'industrialisation africaine/ In: Annales de Géographie. 1964, t. 73, n°396. pp. 172-188.

<sup>18</sup> Source : « Évolution de l'industrie mondiale de l'aluminium sur une longue période : une approche par les prix » Jasmin Tremblay, CRDT-UQAC, Canada

<sup>19</sup> Ce n'est qu'en 1989 que l'entreprise a enregistré son premier surplus financier

### 6.3 La première restructuration de 1973 qui supprimèrent quelques avantages des travailleurs

#### ◆ L'alerte la plus nette est le désengagement de la fourniture d'eau et d'électricité explicitement exigé par les partenaires au cours des négociations qui se sont déroulées entre 1993 et 1994

En 1973, suite aux tumultes engendrés par l'agression portugaise survenue le 22 novembre 1970 (l'épuration politique qui s'en est suivie privant la compagnie de plus de la moitié de ses cadres) Friguia est transformée en société d'économie mixte détenue à 49 % par l'État Guinéen et 51 % répartis entre Pechiney et ses associés. Ce changement a-t-on dit, a marqué l'érosion des multiples avantages dont bénéficiaient les travailleurs (début de la limitation d'accès aux produits alimentaires distribués à l'économat d'entreprise par exemple). Il n'était pas compliqué de comprendre que si les avantages sociaux de travailleurs commençaient à connaître des restrictions, ceux accordés au « reste » de la ville étaient plus que menacés.

Au début des années 90, Friguia fut plongée dans une série de crises qui vont considérablement ébranler son fonctionnement. La chute du prix mondial de l'aluminium (1200 USD/tonne) en 1992 va particulièrement empirer la situation entraînant les partenaires privés à envisager le retrait de la compagnie. Certains en arrivèrent même à cette extrémité. C'est le cas de Noranda, Alcan et Norsk Hydro qui décidèrent de céder leurs actions. Péchiney (motivée par des raisons strictement géopolitiques et géostratégiques<sup>20</sup>) accepta de demeurer mais posa les conditions suivantes:

- L'abandon par la Guinée de la taxe spéciale;
- La suppression des taxes douanières;
- La réduction de l'effectif de 200 personnes;
- La suppression de l'Économat;
- **Le désengagement de la fourniture d'eau et d'électricité;**
- Le désengagement des activités périphériques.

En contrepartie, il s'engageait à réduire le coût de l'assistance technique, à moderniser l'usine et à envisager son extension. Au terme des négociations qui se sont étalées entre 1993 et 1994, les deux parties débouchèrent sur un accord le 21 février 1995 sous forme d'avenant à l'accord de 1973. Bien que certains points de cet accord n'aient jamais été réalisés (le désengagement de la fourniture d'eau et d'électricité), cette exigence du partenaire sonnait comme une cure de rappel ; rappel que les investissements et dépenses courantes (transport et maintenance) concernant les services sociaux de base à la ville de Fria n'étaient pas du ressort de la compagnie, mais de l'État guinéen.

### 6.4 Les exigences des partenaires techniques et financiers en 1999

#### ◆ Le désengagement dans la fourniture de l'eau et de l'électricité, ainsi que la privatisation de l'hôpital et des services municipaux furent actés au nombre des 28 points de l'accord de financement qui permis à l'État guinéen d'éviter l'arrêt de l'usine en 1999 après le départ des partenaires

Face à des difficultés persistantes malgré l'accord de 1994, un nouveau protocole prévoyant la mise en place d'une direction générale intérimaire et la rédaction de nouveaux accords fut signé le 22 décembre 1997 pour éviter la fermeture de l'usine. Mais un an après, sur la base d'un accord de cession signé le 12 octobre 1998 entre Frialco et la Guinée, les partenaires cédèrent leurs actions pour 1 dollar symbolique en contrepartie de l'abandon de leurs engagements dans Friguia. La Guinée devint donc propriétaire à 100% des actions, mais héritait en réalité d'une usine croulant sous le poids d'une dette abyssale et dont les capacités techniques de production ont été fortement entamées après une vingtaine d'années de sous-investissement. Pour faire fonctionner la compagnie, une nouvelle restructuration avec l'appui de la banque d'affaires Warburg Dillon Read, financée par la Banque Mondiale fut enclenchée. Parmi les 28 points posés comme conditionnalités par ce bailleur de fonds figuraient en bonne place (i) le **retrait de l'usine de la fourniture d'électricité et d'eau qui devait être transférée respectivement à la SOGEL et à la SEG** ; (ii) **la privatisation de l'hôpital Pechiney**, (iii) **la privatisation des services municipaux** et (iv) la réduction des effectifs.

<sup>20</sup> Selon Ibrahima SOUMAH, 2007

Cet accord a été signé par le gouvernement guinéen en 1999 avec les nouveaux partenaires et a permis d'éviter l'arrêt de l'usine. **Il était dès lors clair que la compagnie ne pouvait plus continuer à « faire fonctionner » la ville et que la prise en charge des services sociaux de base par l'État devait s'inscrire dans les faits.** On pouvait d'autant plus s'attendre à ce que l'État guinéen pris à bras le corps la déconnexion de la ville de l'usine que pour une fois, il avait seul la propriété de la compagnie et la responsabilité de son fonctionnement. En effet, assurant tous les approvisionnements au comptant et vendant son alumine à court terme au prix du marché spot, l'État avait tout le loisir de voir et de réaliser combien la prise en charge de la ville (eau, électricité, autres services sociaux) pesait sur la compétitivité de la compagnie.

EN définitive, il est apparu dès les premières années que la totale dépendance de la ville de Fria vis-à-vis de la Compagnie n'était pas durable, même si le gouvernement guinéen a parfois feint de l'ignorer mais n'a jamais pris les mesures idoines en termes d'investissements pour y remédier.

## VII. LE DÉCLENCHEUR DE LA CRISE

### 7.1 Les difficultés propres à Rusal au moment d'acheter l'usine

#### ➤ Au moment d'acheter l'usine, Rusal traversait des difficultés internes considérables

En 2002, le géant russe de l'aluminium, Rusal, a racheté leurs parts aux Américains de Reynolds et l'a rebaptisé l'usine en Rusal/Friguia. Cette entrée des russes à Fria marque concrètement le point de départ de la descente aux enfers des travailleurs. Leurs avantages sociaux déjà fortement attaqués de toutes parts au gré des changements dans l'actionnariat de l'entreprise vont progressivement être grignotés. S'ils disposent d'un centre de formation flambant neuf, les équipements sportifs (stades, piscine, pistes d'athlétisme) sont vétustes et jamais renouvelés. L'eau et l'électricité, jadis gratuites ont commencé à être contingentées. Le jardin d'enfants est fermé. Le service de transport des missionnaires et des familles pour Conakry est confié à la sous-traitance. L'hôpital Pechiney voit son budget diminuer et n'est plus systématiquement approvisionné en médicaments. En fait, seuls les logements sont demeurés gratuits.

Mieux, le nouveau propriétaire arrive avec 740 travailleurs de nationalité russe, embauchés via des sous-traitances. Ensuite Rusal tente d'envoyer des travailleurs vers l'entreprise de sous-traitance dénommée CGG, pour réduire ses coûts et pour se désengager de la protection sociale de ses travailleurs. Le syndicat s'y oppose farouchement. Puis Rusal mis en place le groupe EMF pour regrouper 80% des entreprises de sous-traitance. Les entreprises n'obtiennent des contrats de prestataire avec Rusal que par l'intermédiaire d'EMF. Les écarts de salaires sont évidemment grands. En tout, près de 3400 travailleurs de Rusal/Friguia sont victimes de la sous-traitance. Leurs salaires ne sont pas payés à temps et les licenciements abusifs sont monnaie courante. Ils ne sont pas immatriculés à la CNSS et ne sont pas pris en charge en cas de maladie. Le congé de maternité est supprimé. Les travailleurs se prennent en charge pour les frais de transport, l'achat de médicaments et l'hospitalisation.

C'est dans cet environnement qu'interviendra le Contrat d'achat-vente du 14 avril 2006 entre Rusal et la République de Guinée par laquelle Rusal a acquis toutes les actions de la société. De cette date jusqu'à la fermeture de 2012, le climat est resté délétère à Fria entre travailleurs et direction et entre les travailleurs eux-mêmes, avec une véritable politique de «diviser pour régner » de la part de la direction.

En réalité, le géant russe de l'aluminium ne pouvait faire mieux, ayant basculé dans le rouge depuis 2010<sup>21</sup>. La perte annuelle de Rusal est six fois plus importante que prévu cette année-là. Et la faiblesse persistante des prix de l'aluminium n'explique pas à elle seule, la difficulté rencontrée par le premier producteur mondial d'aluminium. En effet, il est établi qu'un an auparavant, la baisse des profits de Norilsk Nickel, dont le géant russe détient 28 %<sup>22</sup>, l'avait déjà obligé à revoir en forte hausse le montant de ses pertes pour l'exercice 2012. Sa perte nette annoncée officiellement a atteint 337 millions de dollars. Le fait est que le marché de l'aluminium est en surplus depuis des années. Sur le London Metal Exchange (LME), les prix du métal ont connu une année blanche en 2012 et une chute de 18 % en 2011. Le niveau de prix est déjà si bas pendant cette période qu'il rend une partie de la production de l'aluminium dans le monde non rentable.

À tout cela s'ajoute que RUSAL croule en même temps sous une dette abyssale. En effet, pour financer son expansion tout azimut, la compagnie avait contracté une multitude d'emprunts, plus ou moins gérables tant que les cours de l'aluminium lui permettaient de réaliser de bons profits. Mais la crise économique et les remous des marchés financiers, à partir de septembre 2007 combinée avec la chute des cours des matières premières qui s'en suivit frappèrent de plein fouet l'entreprise. Du reste, c'est cette « crise » qui empêchât son intention affirmée depuis sa naissance, de procéder à une introduction en Bourse, à Londres de préférence, dans le but de renforcer sa visibilité à l'étranger.

<sup>21</sup> Cf. Article des Échos, du 23/04/2012

<sup>22</sup> Source : Bloomberg

À cours de liquidité donc, RUSAL négocie pendant une bonne partie de l'année 2009 un accord de restructuration de sa dette estimée de 16,8 milliards de dollars<sup>23</sup>. Peu avant, en 2008, les pouvoirs publics russes ont du intervenir avec un prêt de 4,5 milliards de dollars via la banque publique VEB. C'est seulement en début décembre 2012 que la compagnie décroche enfin un accord avec l'ensemble de ses créanciers, réduisant entre autres, son endettement à 14,9 milliards de dollars. De quoi lui permettre de déposer une demande de double cotation à Hong Kong et Paris. Mais pour cela, le groupe a dû également vendre environ 10 % de son capital, pour pouvoir rembourser une partie de sa dette. À l'issue de cette opération, Rusal sera détenu à hauteur de 47,59 % par En+ (branche énergétique de la holding de Oleg Deripaska), à 17,09 % par la holding russe Onexim, à 15,86 % par Sual, et à 8,65 % par Glencore. Elle a dû également prendre des mesures de restructuration de ses activités à travers le monde, dont la réduction de sa production de 300.000 tonnes, soit 7 %, à compter de l'année 2012 avec plusieurs fermetures de ses sites à la clé.

➤ [La grève d'Avril 2012 offrait à Rusal une occasion rêvée de suspendre ses activités en Guinée ... en attendant des jours plus favorables](#)

Tout ceci pour décrire le contexte pour le moins défavorable dans lequel la grève des travailleurs de Friguia a été déclenchée : au moment juste où il était question pour la compagnie, d'identifier parmi ses sites dispersés à travers le monde, ceux qui devaient faire l'objet de limitation d'activités ou de fermeture. Dans ce contexte, la grève des travailleurs de Fria exposait plus à une fermeture de leur usine qu'à l'aboutissement de leurs revendications salariales. Fria en Guinée se montrait par cette grève d'autant plus indiquée pour la fermeture qu'en plus de cette « agitation syndicale », selon sa direction, la seule fourniture en eau et électricité gratuites à la population coûtait à Rusal quelques 9 millions de dollars par an et que la maison-mère était obligée de subventionner l'usine qui fonctionnait à perte à hauteur de 30 millions de dollars<sup>24</sup>.

## 7.2 La grève des travailleurs en 2012

➤ [La grève permis à Rusal de mettre en œuvre un look out sans salaire](#)

Les travailleurs de l'usine de Fria ont joué un rôle important dans la grève générale de 2007 qui a, à l'époque, profondément sapé les bases du régime du Président Conté. Fidèles à leurs « traditions de lutte », les syndicalistes ont toujours entretenus une agitation ouvrière au sein de la compagnie, surtout après ce mouvement social. C'est ainsi qu'une dure grève déclenchée en 2008, avait poussé le régime militaire du capitaine Dadis qui avait succédé au Président Conté, à vouloir renationaliser l'usine en 2009, comme l'avait fait à une autre époque Hugo Chavez au Venezuela. Mais la menace ne fut pas suivie d'effet. Toutefois, les ouvriers de Rusal ne cessèrent pas pour autant leurs luttes, menant notamment au printemps 2010 une grève illimitée avec occupation de l'entreprise.

Signe de l'importance stratégique de la Guinée pour Rusal, c'est le Ministère russe des Affaires étrangères qui était monté au créneau pour protester contre « l'action d'éléments extrémistes qui ont tenté de saisir l'usine » auprès du nouveau gouvernement du Président Alpha Condé, issu de la « transition démocratique ». Celui-ci réussit plus ou moins à désamorcer la crise. Mais une nouvelle grève éclate le 4 avril 2012 pour l'augmentation des salaires et l'amélioration des conditions de travail, dans une situation de tension persistante dans l'établissement où la direction avait tenté sans succès de faire avaliser le licenciement de délégués syndicaux trop revendicatifs. Les ouvriers demandaient notamment que le salaire minimum soit porté à l'équivalent de 400 euros et la prise en charge des frais médicaux par l'entreprise<sup>25</sup>. La direction répondit de manière vindicative à la grève en arrêtant brutalement la production, puis en lock-outant les travailleurs, laissant de fait sans salaires depuis avril 2012, 1.030 salariés permanents et 2.000 autres personnes employées en sous-traitance. Pour montrer sa détermination, la direction russe s'adressa aux tribunaux. Ceux-ci déclarèrent la grève illégale. Les négociations menées sous l'arbitrage du gouvernement ont permis d'obtenir, en juin 2012, une suspension de la grève par les salariés.

<sup>23</sup> Source : Bloomberg

<sup>24</sup> Source : Interview de Monsieur Vassiliev, directeur de l'usine au journal en ligne « Guinénews » le 9 avril 2012

<sup>25</sup> La qualité de cette prise en charge faisait justement l'attraction de Fria dans les années 60 et 70

Cependant Rusal subordonnait la fin du lock-out à la signature par le syndicat d'un accord antigrève jusque fin 2013 ainsi qu'à l'engagement de l'État guinéen à «protéger» les installations, c'est-à-dire à empêcher toute action syndicale des travailleurs (sachant que l'État ne peut réaliser ces conditions au regard de la législation du pays), la compagnie menaçant sinon de fermer définitivement l'usine. Pour donner plus de poids à sa position auprès de l'État, Rusal faisait miroiter la possibilité de forts investissements à Dian Dian, dans une autre région minière de Guinée. En fin Août 2012, un accord était signé qui entérinait la capitulation complète du syndicat devant les exigences de Rusal avec pour seule «concession» le paiement des salaires aux travailleurs lock-outés. Mais en dépit de cet accord, le lock-out perdure et les salaires promis ne sont toujours pas versés. L'argument des russes est que ce paiement est trop lourd à la suite des pertes enregistrées par Friguia dues justement à la grève.

### **7.3 Les manœuvres de Rusal pour maintenir sa mainmise sur la bauxite guinéenne**

#### **➤ Malgré ses difficultés internes qui le rendent incapables de relancer Fria, Rusal manœuvre pour maintenir la bauxite guinéen sous son autorité**

Ce qui est devenu apparent par la suite, c'est ce que la Presse spécialisée soupçonnait, à savoir que Rusal a réussi à fermer « légalement » l'un de ses sites les moins rentables, tout en conservant sa mainmise sur le gisement de bauxite de Fria en attendant des lendemains meilleurs. Mieux, la Compagnie russe laissa tomber le masque dans les négociations avec le gouvernement guinéen en conditionnant la reprise de ses activités et le rétablissement de la fourniture de l'électricité aux habitants de la ville (disposant seul à l'époque de cette possibilité) à un accès exclusif au riche minerai de Dian Dian. Mais preuve que la multinationale russe n'était réellement pas dans les conditions de rouvrir le site, après avoir donné son accord à toutes les conditions posées par Rusal, y compris la promesse de Dian-Dian, au début de l'année 2013, le gouvernement a annoncé publiquement la réouverture imminente de l'usine de Fria. Mais jusqu'à aujourd'hui la situation est restée inchangée.

### XIII. LEÇONS APPRIS DE LA CRISE SOCIALE DE FRIA

#### 8.1 Exploitation minière et développement communautaire

##### ➤ C'est une nécessité de conférer aux villes minières leur autonomie complète par rapport aux compagnies minières

La première évidence qui se dégage de la présente étude est que la dépendance par rapport aux Compagnies minières des villes ou des communautés vivant dans les zones d'exploitation, notamment en ce qui concerne leur accès aux services sociaux de base n'est pas une solution durable. Il est vrai que la question peut paraître complexe. En effet, dans la plupart des cas, c'est l'exploitation de la mine qui crée ex-nihilo la ville. C'est le cas des villes actuelles de Fria, Kamsar et Sangarédi. À l'origine, la compagnie minière se trouve dans l'obligation de construire une cité ouvrière avec toutes les commodités (eau, électricité, services de santé, d'éducation, d'assainissement, loisirs, etc.) requises pour son personnel.

À l'exception d'éventuelles populations déguerpies (qui ne posent pas du reste problème vu qu'elles sont recasées loin du site), la compagnie, à juste titre, ne s'investit en rien pour les sous-traitants qui arriveront irrémédiablement et toutes les populations attirées par les nouvelles opportunités réelles ou virtuelles qu'offrira la « mine ». La complication vient du fait que cette dernière catégorie d'acteurs et leurs familles sont en fait ceux qui « font » la ville. À Fria, Kamsar et Sangarédi, ils constituent l'essentiel de la ville, les effectifs des travailleurs de l'usine ayant peu évolués depuis le début. Ce processus de peuplement échappe rapidement au contrôle de la compagnie (qui ne s'y intéresse pas en réalité), des collectivités locales proches et des structures de l'État. Jusqu'aujourd'hui, en tout cas pour les cas visés par cette étude (Fria, Kamsar et Sangarédi), la politique des pouvoirs publics en Guinée a été de « laisser ces villes à la compagnie origine de leur création » au moyen d'une pressions constante et systématique sur celle-ci pour qu'elle assure à l'extension de la cité ouvrière - qui devient la ville - les services sociaux de base, notamment l'eau, l'électricité voire la santé, l'éducation et l'assainissement. Ainsi, dans les villes de Fria, Kamsar et Sangarédi, même les édifices publics qu'occupent les services de l'État sont construits par les compagnies minières. Si cette situation a prospéré avec plus ou moins de réussite dans les années 60 et 70, voire 80, il est évident qu'elle n'est plus tenable aujourd'hui pour au moins deux raisons fondamentales :

- Les villes minières en question ont démographiquement explosées :
  - Fria, créée de toute pièce par l'usine est passé de 0 en 1958 à 25 000 personnes en 1970 ; 53 726 au Recensement de 1996 à 61 691 habitant au dernier RGPH de 2014 ;
  - À Kamsar, c'est à non loin du petit village de pêcheur de moins d'un millier d'habitant portant ce nom que la cité ouvrière en 1973 a été créée par la CBG. Ce village deviendra la ville de Kamsar avec 82 345 habitants recensés en 1996 et 113 108 au RGPH de mars 2014 (400 000 selon la mairie) ;
  - Quant à Sangarédi, qui n'était pas un village habité avant l'implantation de l'usine mais une vallée périodiquement fréquentée par les transhumants, elle est passée de 0 à 39 000 habitants en 1996. Sa population est aujourd'hui de 76 538 selon le dernier recensement (200 000 selon la mairie) ;

Face à une telle explosion démographique, il est aisé de comprendre que les compagnies minières, dont l'ultime motivation reste avant tout le profit, ne peuvent assurer les coûts financiers et les coûts d'opportunité des SSB de ces agglomérations. Car que cherche l'industriel et qu'attend-il du site sur lequel il s'installe si ce n'est d'abord produire au meilleur coût. L'implantation industriel choisie doit permettre d'optimiser les éléments du prix de revient, transport des matières premières, main-d'œuvre de bonne qualité et abondante, salaires raisonnables, distribution des produits finis aisée, etc. **Comment alors prendre en compte les coûts d'approvisionnement de villes dont aucun élément de croissance n'est maîtrisable ?** En outre, le mode de peuplement de ces villes est pour l'essentiel sauvage. Elles n'ont pas bénéficié de plan d'urbanisation. En dehors de la cité minière où résident les travailleurs de l'usine (cadres et ouvriers qualifiés), l'habitat est quelconque, ce qui rend davantage difficile et couteux les coûts d'assainissement et d'approvisionnement en eau et électricité.

Cette situation résulte du fait que les pouvoirs publics n'interviennent que quand la ville est déjà constituée et que le poids démographique (voire les troubles qu'occasionnent cette croissance anarchique) ne peut laisser indifférent. Encore que dans les trois cas étudiés ici, c'est bien la compagnie minière qui a demandé et pris en charge les coûts d'installation des structures publiques (police et gendarmerie pour la sécurité, préfecture et sous-préfectures et autres services déconcentrés de l'État). On peut comprendre dès lors pourquoi les tentatives de ces pouvoirs publics de « mettre de l'ordre » dans ces cités restent souvent vaines (urbanisation, ordre public, organisation communautaire, etc.).

➤ **Du point de vue économique et financier, les coûts de production actuels et les exigences de la compétitivité ne permettent plus aux entreprises d'intégrer la prise en charge de ce type de coût dans leur budget au regard des prix sur le marché international.**

Dans le principe, du point de vue économétrique, on a du mal à voir comment les entreprises minières ont pu financer jusque-là la fourniture des SSB pour dans les villes de Fria, Kamsar et Sangarédi. Le prix de revient (par tonne produit de bauxite, d'alumine ou de métal aluminium), à partir duquel est calculé la compétitivité ou la rentabilité de l'usine dans le secteur de la bauxite, de l'alumine et de l'aluminium est invariablement composés de quatre éléments qui sont (i) les matières premières (ii) les transports ; (iii) le capital et (iv) le personnel. Aujourd'hui comme hier, c'est l'agrégation de coûts rapporté au prix sur le marché du produit qui détermine le taux de rentabilité interne de l'entreprise, sa compétitivité et en dernier ressort, sa capacité à exister et à se maintenir dans son secteur d'activité. Dans quel « rubrique » inclure les coûts d'approvisionnement en eau et électricité d'une ville de plus de 50 000 habitants ?

Il est facile de comprendre à partir de cette petite explication, que continuer à supporter une telle charge peut menacer les fondamentaux des entreprises concernées et donc leur existence elle-même. Même dans les années 60 et 70, pendant que les coûts de production étaient relativement bas, ces charges liées à l'accès aux SSB des petites communautés voisines de l'usine ou affectées par l'activité d'exploitation causaient problèmes. La matière première était alors enlevée en surface, tout près de la mine. Après trente à quarante ans d'exploitation, il faut aller la chercher plus profondément, donc avec surcroît de coût. Le transport s'effectue sur les mêmes distances, mais il faut supporter une maintenance plus complexe avec l'usure et le renouvellement d'un matériel de plus en plus coûteux. Les capitaux sont devenus de plus en plus rares, plus chers et plus spéculatifs. Ainsi, le coût de production d'une tonne de bauxite ou d'alumine est aujourd'hui beaucoup plus difficile à financer, plus chère et plus risquée pour l'entreprise. Quant aux personnels, il n'y a pas de comparaison possible de ses coûts avec ceux qu'ils étaient il y a quarante ans. Les compagnies minières évoluant à Fria, Kamsar et Sangarédi, aussi puissantes soient-elles, n'échappent pas aux contraintes économique-financiers ci-décrits. Elles ne peuvent, au risque de menacer jusqu'à leur existence sur les sites exploités, supporter continuellement « la vie » des grandes villes que sont devenues Fria, Kamsar et Sangarédi.

➤ **Toutefois, les compagnies minières peuvent apporter un appui substantiel au développement local**

Il est important de faire la distinction entre le devoir de compagnies minières de participer au développement des communautés hôtes et la quasi-obligation qui leur a été jusqu'ici faite en Guinée, en tout cas à Fria, Kamsar, Sangarédi, de supporter en termes de coûts, les services d'eau, d'électricité, d'assainissement, (etc.) des villes-hôtes.

► ***La promotion à l'échelle mondiale du concept de « Responsabilité Sociale de l'entreprise (RSE) » oblige les industries à intégrer le développement local***

Il est indéniable que l'industrie minière dans son ensemble a pris la mesure des avantages qu'il y a à investir dans le développement local. Ainsi, considérant davantage leur environnement mais aussi leur réputation, notamment auprès des investisseurs en Bourse, les groupes miniers ont, depuis le début des années 1990, mis en place des politiques de responsabilité sociale des entreprises (RSE) de plus en plus élaborées. Et s'il est vrai que les effets de cette RSE ont d'abord été centrés sur la sécurité des travailleurs et l'atténuation des impacts négatifs de la présence d'une mine, on constate de nos jours que de plus en plus, ils se transforment en véritables programmes déclinés en plusieurs volets : la formation et l'emploi local, la santé et la sécurité, la gouvernance et la transparence, l'environnement et la contribution au développement des

communautés locales. En Guinée, les attentes des communautés suscitées par l'industrie minière sont d'autant plus importantes que la majorité des gisements sont situés au départ dans des zones reculées, souvent négligées, en tout cas notoirement pauvres.

- ▶ ***De son côté, le Code minier impose un prélèvement de 0,5% du chiffre d'affaires des compagnies minières pour financer un Fonds de Développement Local***

Se fondant sur cette réalité, le code minier guinéen prévoit en son Article 130 plusieurs obligations que les entreprises d'exploitation minière se doivent de respecter dans le domaine du développement local. Ainsi, une fois titulaire d'un permis d'exploitation, les entreprises ou leurs sous-traitants se doivent de « *Contracter une Convention de Développement avec la communauté locale résidant sur ou à proximité immédiate de son titre d'exploitation ou de sa concession minière* ». L'objet de cette convention, selon le Code, est « *de créer les conditions favorisant une gestion efficace et transparente de la contribution au développement local payée par le titulaire du titre d'exploitation* ». Cette convention doit en outre (i) tenir compte du renforcement des capacités des communautés locales à la planification et à la mise en œuvre de leur programme de développement communautaire, (ii) inclure les dispositions relatives à la formation des populations locales ; (iii) identifier les mesures à prendre pour la protection de l'environnement et la santé des populations ; (iv) et définir les processus pour le développement de projets à vocation sociale.

Pour opérationnaliser cette participation citoyenne de l'entreprise, le Code a créé un « Fonds de Développement Local » fixé à 0.5% du chiffre d'affaires de la société réalisé sur le titre minier de la zone pour les substances minières de catégorie comme la bauxite. En plus, sur l'ensemble des taxes que collecte l'État auprès des entreprises minières, la clé de répartition confère 15% destinés à « l'Appui direct au budget local de l'ensemble des Collectivités locales du pays » (Article 165).

## **8.2. L'absence préjudiciable de l'État**

- **Mais tout ceci ne devrait décharger les pouvoirs publics de sa responsabilité régalienne de fournir des infrastructures de base et d'autres biens publics aux populations des zones minières**

Le problème dans les zones minières de Fria, Kamsar et Sangarédi a toujours été la confusion volontairement entretenue par l'État entre le devoir des industries minières de participer au développement local, les moyens que confèrent à ces collectivités locales les redevances théoriquement perçue de ces mêmes industries et le devoir auquel il ne saurait se soustraire, de procurer l'accès à un minimum de SSB aux populations de ces localités. Cette confusion a été telle que pour l'imaginaire populaire, la construction des infrastructures sociaux comme les routes, les écoles, les structures de santé, etc., ainsi que les services d'eau, d'électricité, d'assainissement, etc. devrait être réalisée par la CBG à Kamsar et Sangarédi et Friguia/Rusal à Fria. Jusqu'au milieu des années 70, cette approche a du reste été systématique pour le gouvernement guinéen. Il est vrai qu'à l'époque les compagnies minières, pour les raisons expliquées plus haut ont plus ou moins souscrit à ce principe, le gouvernement ayant toujours s'étant toujours donné les moyens politiques de maintenir la pression. Aujourd'hui, pour des raisons liées aux besoins de compétitivité, les sociétés minières n'en n'ont plus les moyens et le gouvernement non plus, n'a plus les moyens de pression d'antan.

- **Les coûts relatifs aux infrastructures sociaux ne peuvent être supportés par les collectivités locales**

Il est de notoriété que les seuls budgets publics peuvent supporter les investissements relatifs à la réalisation des infrastructures sociaux dans les villes de dimensions comme Fria, Kamsar et Sangarédi. La capacité de financement de collectivités locales en question, même dopée par un éventuel « Fonds de développement local », fut-il correctement géré, ne peut supporter la construction des infrastructures d'eau, d'électrification et de voirie urbaine. Il s'agit d'investissements réputés lourds. Tout au plus peut-elle intervenir dans la maintenance et/ou l'extension d'infrastructures scolaires, sanitaires, de loisirs etc.

➡ **La taxe pour le développement local, telle qu'aujourd'hui définie par la Code minier actuel est peu exécutable. Les Compagnies minières profitent de cette faiblesse pour l'évaluer et la verser à leur guise**

Le Code minier, comme rappelé plus haut dispose que les industries minières ont l'obligation de verser 0.5% (s'agissant de l'exploitation de la bauxite) de leur **chiffre d'affaires** pour alimenter le Fonds de développement local des communautés hôtes. Si l'intention du législateur est claire, l'opérationnalisation de cette disposition pose véritablement problème. En effet, de quelles moyens le gouvernement guinéen (et à fortiori les Collectivités locales) -dispose-t-il pour connaître le chiffre d'affaires réel (l'assiette) de Compagnies minières dont la gestion s'exécute à Moscou et à Pittsburg ?

Sous l'ancien régime minier, le prix de la bauxite était annexé à la convention d'établissement. Il n'y avait pas de difficultés à évaluer le CA des entreprises sur la base de la production réalisée. Mais aujourd'hui que la CBG en tant que SA et Rusal en tant que propriétaires exclusif de sa production ont la liberté totale de vendre (ou ne pas vendre) leur bauxite et alumine, où elles veulent, au gré des prix du marché réputés volatiles, il semble difficile pour un tiers de maîtriser leur chiffre d'affaires. **Faut-il rappeler que le prix de la bauxite se négocie de gré à gré, et n'est jamais publié de façon officielle sur aucun marché ?** Par contre, si ce pourcentage était lié au tonnage exporté, il est possible de mettre en place des mécanismes appropriés pour cerner ou estimer la valeur (quantité de minerai exportée). Dans cette situation, cette taxe apparaît plutôt comme un « don » que les compagnies minières évaluent et gèrent à leur guise. En effet, les entretiens avec les responsables des collectivités locales de Fria, Kamsar et Sangarédi ont montré que :

- Les montants annoncés au titre de taxe de développement ne leur sont jamais versés directement. On demande plutôt aux collectivités locales de présenter des projets à hauteur des montants annoncés. La démarche peut être pertinente. Seulement, s'agissant de taxe, le procédé a de quoi surprendre : une taxe se paie au guichet ! A-t-on jamais vu un contribuable demander aux pouvoirs publics de produire les justificatifs comme condition de paiement d'un impôt ou d'une taxe légale ?
- Les montants obtenus en derniers ressort sont dérisoires. Pour la CBG, un montant de 500 milles dollars us, gérés par la CBG elle-même, est « mis à la disposition » des 12 collectivités concernées par son exploitation (par an) « pour l'exécution de leurs projets de développement ». S'y ajoute 200 millions FG à partager entre quatre autres communes dont Kamsar et Sangarédi<sup>26</sup>. À Fria, c'est également un montant de 200 millions qui est alloué à la commune certainement très loin des 0,5% du CA de Rusal ;
- La clé de répartition de la taxe entre les différentes communautés ayant droit n'est connue que de l'administration territoriale et des compagnies minières. Dans les trois collectivités visitées, les responsables n'en savent rien et pire, contestent les montants « reçus ». La procédure de répartition est totalement opaque et, à entendre les responsables locaux, une bonne partie de ces montants prend une destination autre que le développement local. Les services déconcentrés, avec en tête l'Administration territoriale, sous prétexte qu'ils n'ont pas de budget, se partagent les montants avec les collectivités locales, ce qui est contraire à la Loi.

➡ **La faiblesse des ressources humaines dans l'administration locale constitue un autre handicap dans l'objectif d'autonomisation des villes minières,**

Même si une évaluation complète n'a pas été réalisée, les moyens et les compétences au niveau des collectivités locales de Fria, Kamsar et Sangarédi visitées apparaissent visiblement faibles au regard de la taille actuelle de ces agglomérations. Certes, dans la pratique de la programmation du développement local, le plan de développement local (PDL) qui doit servir à la planification des activités de développement, existe dans les trois communes. Mais il faut dire que les trois agglomérations constituent aujourd'hui de grandes villes, qui plus est, en pleine expansion, même si Kamsar et Sangarédi continuent à bénéficier du statut de Communes rurales (une absurdité). Du coup, la complexité de la planification et de gestion urbaine de villes de cette envergure nécessite des compétences qui n'y existent pas aujourd'hui.

<sup>26</sup> Et à l'Etat elle paie toutes les taxes et impôts qui ont représenté parfois jusqu'à 80% des recettes en devises de l'État,

Autrement dit, le transfert des compétences annoncées au titre de la politique nationale de décentralisation tardent nettement à s'y concrétiser. De sorte qu'il y a une totale inadéquation entre les ressources humaines qui y existent et les besoins objectifs pour la gestion et la planification locale du développement. C'est justement cet argument qu'utilisent les compagnies minières en refusant de transférer les fonds aux administrations communales pour payer directement les fournisseurs dans la réalisation des projets communautaires qui les impliquent.

➤ **Il est impérieux de bannir le principe de gratuité dans l'accès aux SSB dans les villes minières, fut-il offert par une compagnie minière**

L'accès à l'eau et à l'électricité entre autres, a toujours été gratuit dans les villes minières accrochées aux basques des compagnies minières. Cet accès sans contrepartie à ces services a fini par générer une culture

sociale de la gratuité. On peut comprendre que l'usine offre de tels services à son personnel. Mais qu'elle l'offre à toute la ville ne rend service à personne pour des raisons de durabilité. L'illustration parfaite de cela est que le jour de l'arrivée de la mission à Sangarédi, de violentes échauffourées ont éclaté dans la ville parce que des jeunes d'un collège avaient constaté que l'électricité (fourni gratuitement par l'usine) étaient coupée dans leur établissement depuis quelques jours. Et il en est ainsi régulièrement, à la moindre coupure de l'électricité ou de l'eau. La leçon à tirer de cette situation est que la gratuité dans l'accès aux SSB, même offerte gracieusement au départ par l'usine, devrait être bannie de la politique minière, en ce qu'elle n'est jamais une solution durable, mais plutôt une source d'une culture de gratuité qui génèrent tôt ou tard des tensions sociales.

➤ **Enfin, l'État doit s'impliquer dans le développement des villes minières avec un Plan d'urbanisation et la mise en place des SSB**

Le dénominateur commun des villes de Fria, Kamsar et Sangarédi est que l'État n'est pas intervenu au départ dans l'urbanisation de ces agglomérations. Les compagnies minières qui les ont créées se sont occupées des cités minières qui abritent leurs travailleurs et, pour « acheter la paix sociale et le bon voisinage », ont étendu un certain nombre de services aux communautés venus s'installer à proximité. Ces villes ont donc grandi sans plan d'urbanisation. L'intervention de l'État, en même temps que la création de la ville en matière d'aménagement urbain et de construction d'infrastructures de base est la solution viable.

**8.3 Leçons apprises rapportées aux sites miniers de Kamsar et Sangarédi : nécessité de développer une stratégie préventive**

➤ **Sangarédi et Kamsar se sont peuplées suivant le même modèle que Fria, avec une absence quasi-totale de l'État**

Sangarédi (135 km à l'est), dans une mine à ciel ouvert, CBG extrait en rythme continue (jour et nuit) de la bauxite acheminée en temps réel sur le Port de Kamsar. À ce jour, après plus de trente ans d'activité, cette activité a transformé le village éponyme en "ville champignon" de près de 80.000 habitants. Comme à Fria, l'État étant absent, la CBG assure l'alimentation en eau et en électricité à une population qui se dit abandonnée par l'État. Kamsar est le quartier général de la compagnie des bauxites de Guinée (CBG) la plus grande compagnie minière du pays, avec plus de 14 millions de tonnes de bauxite exportées par an, sur une production annuelle de 17 millions



de tonnes, d'une teneur avoisinant 55%, largement au-dessus de la moyenne mondiale (37% en Jamaïque et 36.5% en Australie). Kamsar est également le port d'exportation de la bauxite extraite à Sangarédi. De Sangarédi à Kamsar, de la mine au port, le train de la CBG passe cinq fois par jour, sept jours sur sept, transportant la bauxite la plus pure vers le port d'exportation.

Mais Kamsar, c'est également la coexistence de deux villes que tout oppose. Il y a la Cité CBG où vivent les 2.600 travailleurs et leurs familles pourvues de services sociaux de base, notamment un hôpital moderne, des écoles, des routes, l'eau et l'électricité, un service qualifié d'assainissement, etc. En contrebas, Il y a le village de Kamsar devenu la ville de Kamsar, une sorte de « township » surpeuplé, où la population manque de tout. L'accès à l'eau et à des services d'assainissement y restent une préoccupation quotidienne. Quant à l'électricité, suite aux « émeutes de l'électricité » dans la ville en 2009, la compagnie minière a implanté une centrale thermique. Mais toujours pas d'électricité dans les quartiers populaires parce que celle-ci a rapidement cessé de fonctionner faute d'entretien et carburant.

L'absence de l'État est particulièrement remarquable à Kamsar et à Sangarédi. En effet, si Fria pourtant beaucoup moins peuplée a été érigée en préfecture avec pour conséquence tout l'apparat des services déconcentrés de l'État, ces deux villes sont restés des sous-préfectures, avec une présence

minimale des services de l'État : une sous-préfecture qui, selon les habitants des deux localités, ne « sert qu'à organiser la répression » au moindre mouvement de contestation.

➤ **Sangarédi et Kamsar constituent aujourd'hui des poudrières potentielles, tant le mécontentement est exacerbé devant la richesse apparente de CBG et les difficultés que vivent les populations au quotidien**

Le sentiment d'être les « oubliés » du pays ou bien « non protégés face aux intérêts étrangers » que représente la CBG, a créé un profond mal-être et une énorme frustration des populations dans les deux villes. Ce sentiment, il faut le dire, est nourri d'une part par la forte répression dont elles ont toujours été victimes à chaque tentative de protestation et par des conditions de vie très difficiles du fait du déficit des services sociaux de base essentiels que sont l'eau, l'électricité, les services d'hygiène et d'assainissement, etc.

➤ **Les risques d'explosion sont d'autant plus importants qu'en plus des difficultés d'accès aux SSB des populations se greffent un chômage massif des jeunes nés dans ces villes ou venus à la recherche d'un emploi**

Si le mécontentement des populations est nourri par le manque d'eau, d'électricité, d'hygiène et d'assainissement, il est également fondé sur le manque d'emplois. Autrement dit, les jeunes des villes de Kamsar et de Sangarédi ne profitent guère de la présence de la CBG dans leur localité en termes d'emplois. Selon les membres du conseil communal de Sangarédi rencontrés, « *il n'y a pas un seul fils de la ville employé à la mine ou à la cité, même comme balayeur* ». Le problème justement est que l'explosion démographique de ces villes s'est accompagnée d'une forte croissance de cette catégorie de population. À ce propos, comme le soutiennent du reste les autorités communales locales, il s'agit essentiellement des jeunes issus de ces localités (diplômés, déscolarisés et non scolarisés), l'immigration ayant fortement ralenti depuis que les villes industrielles ont cessés d'être un mirage en terme d'emplois. Et effectivement, on peut constater dans tous les quartiers urbains des hordes de jeunes gens squattant les cafés, les cabines de jeux (PMU, lotos), les terrains vagues transformés en terrains de football, etc.



Figure 3: Décharge publique sauvage en plein cœur de Kamsar

➤ **S'y ajoute, particulièrement à Sangarédi, que les perspectives de résilience pour l'agriculture sont quasiment inexistantes pour les populations face l'exploitation minière**

À ce de drame de milliers de jeunes sans occupations s'ajoute une réduction progressive des opportunités de pratiquer l'agriculture pour les moins jeunes portés sur cette activité, notamment dans la zone de Sangarédi. Selon les autorités de la localité, les terrains agricoles et rizicultivables commencent à manquer sérieusement à la population. L'exploitation de la CBG détruit les savanes et toutes les terres cultivables autour de la zone de concession minières. En amont et en aval du périmètre minier, dans les villages et les hameaux où les populations pouvaient compter sur l'agriculture, le décapage, l'excavation et les rejets miniers détournent les cours d'eau, ensablent sinon empierrent les bas-fonds et les quelques plaines cultivables. La boue qui descend des mines obstrue les rivières et nivelle toutes les cuvettes. Pire, avec l'extension de la ville et l'absence d'un système organisé de gestion des ordures, les terres cultivables dans les villages environnants sont de plus en plus transformées en dépotoirs d'ordures.



Figure 4 : Problème de l'eau à Kamsar !!!!!

Ainsi, avec l'implantation en cours de deux nouvelles sociétés minières dans la même zone, en l'occurrence la *China Power Investment* (CPI) et la *Guinea Alumina Corporation* (GAC), il est fort à parier qu'on ne parlera plus « agriculture » dans toute la contrée de Sangarédi si la tendance actuelle se poursuit. On peut donc logiquement prévoir une concentration humaine de plus en plus forte à Sangarédi-ville sur la base non seulement de l'accroissement naturelle de la population actuelle mais en plus, avec un déplacement inéluctable des populations jusqu'ici vivant tant bien que mal de l'agriculture et de l'élevage dans les villages satellites qui ne tarderont pas à être impactés par l'activité minière.

➤ **L'un dans l'autre, le chômage massif expose les cités minières de Kamsar et Sangarédi à une instabilité qui peut aboutir à une crise semblable à celle de Fria pour les prochaines années**

S'il n'y a pas de nuages entre syndicats et direction à Kamsar et Sangarédi comme ceux qui ont conduit à la crise de Fria, il n'en existe pas moins de sérieuses menaces susceptibles d'aboutir au même scénario. Les frustrations des populations engendrées par les conditions de vie difficiles (sans eau, électricité et hygiène) combinées avec un chômage généralisé des jeunes constituent une bombe à retardement qui peut exploser à tout moment. Les deux villes sont marquées du reste ces dernières années par des mouvements de protestations récurrents, toujours aussi violents les uns que les autres, toujours fortement réprimés par les forces de l'ordre. Ce qui rappelle les propos d'un homme rencontré à Sangarédi : *« pour le moment, puisqu'on n'est pas prêt à mourir, à chaque fois qu'on se soulève, la gendarmerie vient avec ses armes et on se laisse tomber. Mais le jour qu'il y aura des gens prêts à mourir pour notre dignité, les choses vont changer ».*

➤ **En conséquence, autant il y a lieu de développer des actions de nature à soulager les populations de Fria qui vivent une crise dramatique aujourd'hui, autant il est nécessaire de développer des actions préventives dans les cités de Kamsar et Sangarédi**

Les regards sont actuellement tournés, à juste titre, sur Fria qui vit une crise sociale sans précédent.

L'apparente stabilité qu'affiche la CBG tant sur le front social (peu de mouvements syndicaux) qu'au niveau économique (accroissement régulier de la production ces dernières années) et la sécurité du partenariat<sup>27</sup> peut donner l'image rassurante d'une compagnie minière parfaitement intégrée à son environnement. Il ne s'agit là que d'un vernis, car il n'y a pas beaucoup d'efforts à faire en grattant pour se rendre compte que la compagnie est actuellement assise sur une redoutable poudrière, tant le mécontentement et la frustration sont profonds au niveau des communautés hôtes. Ce mécontentement dont la manifestation peut prendre des formes violentes et structurellement déstabilisatrices est la résultante de trois situations qui sont (i) les problèmes d'accès à un minimum de services sociaux de base (eau, électricité, hygiène et assainissement en particulier), (ii) le non emploi des jeunes et l'absence de perspectives à leur niveau et enfin (iii) le sentiment des populations d'être abandonnées par l'État.

Pour toutes ces raisons, tirant les leçons de ce qui est advenu à Fria, il est aujourd'hui urgent de mettre en place des stratégies de prévention pertinentes dans le sens d'améliorer les conditions d'existence de ces populations dans leurs terroirs, plutôt que d'attendre l'explosion dont les conséquences pourraient durablement compromettre la paix, la stabilité et le développement du pays.

---

<sup>27</sup> Actionnariat : État guinéen (49%) et le Consortium HALCO Mining Inc. (51%) regroupant Alcoa (Etats-Unis), Alcan / Rio Tinto (Canada et Grande Bretagne) pour 23% chacun et DADCO (Allemagne) pour 5%.

## IX CONCLUSIONS ET RECOMMANDATION

### 9.1 Conclusions

#### ➤ La Responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) ne devrait pas signifier absence de l'État

Comme partout en Afrique, les grandes exploitations minières ont rapporté d'importants profits aux sociétés étrangères mais peu aux populations locales. La situation en Guinée illustre parfaitement cette problématique. Les compagnies minières doivent légalement payer des taxes aux communautés locales autour des mines qu'elles exploitent. Dans le but d'entretenir leur réputation, elles se font maintenant à travers le monde, l'obligation de soutenir des projets de développement local (Responsabilité sociale de l'entreprise). Mais parce que les centaines de milliers de dollars de taxes versés pour soutenir le développement local sont soit mal gérés ou parviennent peu à leurs destinataires, l'impact de l'exploitation minière en Afrique est peu perceptible localement. À Fria, Kamsar et Sangarédi, l'exploitation minière est même en train de se transformer en source de misère pour les communautés locales (terres agricoles récupérées par les entreprises minières) et de vecteur potentiel d'instabilité pour le pays.

Ces villes créées dans le sillage de l'installation des compagnies minières, sont totalement dépendantes de celles-ci. Sous le couvert de la « Responsabilité sociale des entreprises minières », le gouvernement n'a accompagné ni leur urbanisation ni leur équipement. Or rappelons-le, si les stratégies de responsabilité sociale des grandes entreprises peuvent aider au développement social, elles ne sauraient se substituer aux responsabilités qu'a l'État de fournir des infrastructures de base et d'autres biens publics à ses citoyens par l'entremise des institutions et des autorités locales comme prescrit dans Vision du Régime Minier de l'Afrique en 2050<sup>28</sup>. Selon celle-ci, la RSE doit plutôt être considérée comme un outil pour renforcer la capacité des États de réaliser par eux-mêmes leurs priorités de développement et de s'acquitter de leurs responsabilités sociales et économiques. On s'attend à ce que les entreprises accomplissent leurs obligations en matière d'impôts de façon juste et transparente, et qu'elles paient des redevances équitables. Elles n'ont pas pour vocation à « faire le développement » locale.

#### ➤ L'absence de l'État, qui ne s'est jamais investi dans la ville a contribué pour beaucoup à rendre la crise plus dure

La population de Fria vit un drame humain profond depuis l'arrêt des activités de l'usine. Les recherches et l'analyse exposées plus haut ont montré que l'une des causes les plus profondes de cette situation est que l'État guinéen ne s'est jamais investi dans la gestion de la ville, préférant laisser à l'usine le soin de fournir aux populations tous les services sociaux de base. Cela a été possible tant que les facteurs de production, l'environnement international et la taille de ville l'ont permis. L'arrêt de l'usine a certes son poids loin d'être négligeable dans la crise en ce qu'il s'est accompagnée du blocage des salaires qui soutenaient non seulement les ménages des travailleurs mais également l'économie de la ville. Néanmoins, il est fort à parier que si la ville disposait d'eau, d'électricité, de services performants d'assainissement, etc., l'impact de la crise ne serait pas aussi dévastateur. Parlant de l'électricité, rien que l'ensemble des petits métiers qu'ils permettaient autour de l'usine et du marché urbain de Fria contribuait pour une bonne partie dans le revenu et les biens des ménages, y compris des ménages ayant un ou des travailleurs à l'usine.

#### ➤ Le problème est qu'en dépit des risques évidents, c'est le même modèle de gestion qui continue d'être appliqué par les pouvoirs publics à Kamsar et Sangarédi, autres sites miniers du genre de Fria

Les villes de Kamsar et Sangarédi ont grandi sur le même modèle que Fria, à savoir abandonnées aux seules initiatives de la compagnie minière autour de laquelle elles se sont formées.

---

<sup>28</sup> La *Vision minière pour l'Afrique* (VMA) a été adoptée par les chefs d'État et de gouvernement d'Afrique en février 2009. Cette Vision constitue la réponse des ministres africains au paradoxe de vivre dans un continent où se côtoient d'immenses richesses en ressources naturelles, une pauvreté envahissante et de grandes disparités. C'est une approche novatrice en ce qu'elle va au-delà de l'amélioration des régimes miniers nationaux pour déterminer comment l'exploitation minière peut contribuer véritablement au développement local, national et régional. À l'échelle locale, elle examine comment les travailleurs et les communautés peuvent tirer des bénéfices durables de l'exploitation minière tout en protégeant leur environnement.

Encore que là, si à Fria l'usine a pendant longtemps fourni les services de base comme l'eau, l'électricité et des services dans le domaine de l'hygiène et de l'assainissement, à Kamsar et Sangarédi, ces services sont strictement limités aux résidences travailleurs de la compagnie, le gros de la ville abandonnée à elle-même (quelques interventions ponctuelles). Du coup, les conditions de vie dans ces agglomérations s'avèrent de nos jours extrêmement pénibles. Il en a résulté un pourrissement du climat social tel qu'une explosion populaire y constitue un risque majeur aujourd'hui. Kamsar et Sangarédi constitue ainsi de véritables poudrières dont l'explosion peut menacer jusqu'à la stabilité du pays.

## 9.2 Recommandations

### 9.2.1 Au gouvernement

#### ➤ Définir une nouvelle approche de la gestion des villes minières

Les villes minières ne sont pas des villes comme les autres et la Guinée est bien placée pour le savoir avec les drames de Zogota<sup>29</sup> et les conflits récurrents observés dans les zones minières en Haute Guinée, en Guinée forestières et autour des sites de Kamsar et Sangarédi. **Une étude réalisée par le Système des Nations Unies (UNICEF, 2013)<sup>30</sup> montre qu'une bonne partie des conflits enregistrés en Guinée ces dernières années est principalement identifiée dans les zones de Nzérékoré, Kankan, Siguiri et Boké, par excellence des zones d'influences minières.** Inutile de rappeler que ces conflits sont générateurs d'instabilité. Une instabilité qui est jusque-là, il est vrai, contenue au niveau local, mais qui n'en reste pas moins une menace potentielle au niveau nationale. Mais ne serait-ce que pour gérer un ensemble d'impacts incontournables que crée l'industrie minière, l'État se doit de développer une nouvelle approche dans la gestion des villes minières. Les aspects environnementaux (pollution de l'eau et de l'air, destruction de la faune et de la flore, diminution des terres cultivables et de pâturage, assèchement des cours d'eau, etc.) et sociaux (coutumes et mœurs, Santé publique et Sida, insécurité, cherté de la vie, etc.), entre autres, devraient faire l'objet d'un traitement novateur dans le cadre d'une nouvelle approche de politique de gestion des villes minières. Cette nouvelle politique devrait, entre autres, fixer les règles et les rôles des différents protagonistes que sont l'État, les collectivités locales et compagnies minières.

#### ➤ Tirer le meilleur de la responsabilité sociale des entreprises tout en assumant ses propres responsabilités

En plus d'élaborer un code minier attractif, de tenir compte des préoccupations des communautés locales dans la négociation des conventions minières, le gouvernement devrait davantage inciter les compagnies minières à assumer pleinement leur responsabilité sociale en s'acquittant de l'intégralité des taxes dues aux communautés de façon directe (sans passer par les gouvernorats et autres préfectures) et régulière. Le gouvernement devrait également s'acquitter de ses responsabilités à l'égard des communautés minières en termes de redistribution fiscale. Certaines taxes relatives à la fiscalité minière locale partagées entre l'État et les collectivités locales sont collectées par les services de l'État (préfectures) qui ont charge d'en faire la répartition. **Dans ce cadre, l'État central devrait davantage veiller à ce que ce qui revient aux communautés leur soit effectivement versé.** En plus, en vertu de l'Article 165 du Code minier, la taxe minière, les droits fixes, la taxe sur les substances de carrières ainsi que la taxe sur la production artisanale de l'Or sont payés au Budget National par les sociétés minières. Mais le même article affecte 15% de l'ensemble de ces taxes au budget local de l'ensemble des Collectivités locales du pays. L'État devrait faire preuve de responsabilité et de transparence en publiant chaque année ces montants ainsi que leur répartition dans les différentes collectivités locales. Il faut souligner que ces montants dus aux collectivités par l'État (qui les perçoit) n'ont rien à voir avec la taxe sur le CA que devrait directement percevoir les communautés abritant les mines.

<sup>29</sup> En Guinée forestière, une forte attente des populations par rapport à une société minière qui n'était qu'au stade de prospection a fini par créer des relations conflictuelles entre les communautés et la compagnie. Cette situation a fini par le saccage des installations de la société et une crise à Zogota en Août 2012 avec 5 morts et d'importants dégâts matériels

<sup>30</sup> Étude nationale sur les opportunités d'emploi des jeunes et des femmes dans les secteurs des mines et de l'agriculture dans le cadre de l'agenda de consolidation de la paix, UNICEF, Février 2014

➤ **Mettre en place un programme d'urgence visant à résorber les problèmes d'eau, l'énergie, d'hygiène et d'assainissement des villes minières de Fria, Kamsar et Sangarédi**

Les villes de Fria, Kamsar et Sangarédi comptent actuellement parmi les plus importantes du pays en termes de populations. Elles ont la particularité que mise à part les cités qui abritent les travailleurs des mines, l'habitat y est très peu structuré, les infrastructures d'eau, d'énergie, hygiène et assainissement quasiment inexistantes. Cette situation n'est plus tenable. Les pouvoirs publics devraient initier le plus vite possible un programme d'investissement spécifique pour rattraper ce gap. La stabilité et la paix sociale dans ces localités, voir dans le pays peut en dépendre.

➤ **Renforcer les capacités de gestion et la bonne gouvernance au niveau local**

Il faut savoir que le Code des collectivités locales prévoit un transfert des moyens et de pouvoir aux collectivités en vue de leur auto-développement. Mais en réalité, les ressources pouvant être mobilisées au niveau des communes sont peu ou pas connues et mal gérées par les acteurs locaux (structures déconcentrées, élus, société civile, citoyens et citoyennes) soit parce qu'ils n'en n'ont pas la capacité, soit du fait de la mauvaise gouvernance (corruption). Celles qui sont connues sont faiblement recouvrées en raison du manque de transparence dans le recensement des ressources et le processus de recouvrement des taxes et impôts. Les contributions versées par la CBG et Rusal n'échappent pas à cette situation. De façon plus générale, l'élément le plus important auquel il faut veiller en ce qui concerne les recettes reversées aux communautés (de même que les recettes retenues par le gouvernement central), c'est la façon de gérer et d'utiliser ces fonds. Une attention particulière devrait être portée sur la formation de ces communautés en gestion des recettes, sur le renforcement de leurs capacités de négociation avec les gouvernements et le secteur privé, ainsi que leurs capacités à investir dans les activités économiques pouvant créer l'emploi ou/et diversifier l'économie locale ainsi que les infrastructures utilitaires.

➤ **Promouvoir l'emploi des jeunes : veiller au lien crucial entre l'emploi et la consolidation de la paix**

Les jeunes urbains dans les villes minières visitées sont particulièrement affectés par le manque d'occupation et le chômage. Les perspectives d'avenir sont limitées et la recherche constante d'un revenu, de même que des conditions de vie précaires, ne fait qu'accroître la vulnérabilité de ces jeunes face aux manipulations politiques, à la délinquance, etc. La question de l'emploi reste par conséquent une préoccupation majeure dans les villes. Il faut savoir qu'en Guinée, les moins de 35 ans constituent plus de 74% de la population. Dans ces villes, la présence de l'industrie minière apporte peu ou pas d'emplois aux jeunes, ce qui en soit demeure une source d'instabilité sociale quel que soit par ailleurs l'ampleur des actions communautaires des compagnies minières. En tout cas, il est de notoriété qu'en Guinée, les conflits politiques sont les plus prépondérants, or toutes les études ont souligné une forte implication des jeunes désœuvrés dans les manifestations de ces conflits. Le lien crucial entre l'emploi des jeunes et la paix sociale est plus qu'avéré. Il est vrai que la question de l'emploi des jeunes directement dans l'industrie minière pose problème en général du fait de l'employabilité même de ces jeunes. Il appartient au gouvernement de travailler sur ce point en améliorant la formation professionnelle. Cependant, le gros du problème se situe aujourd'hui dans l'emploi non qualifié, car une bonne partie des aspirants à l'emploi dans les villes de Kamsar et Sangarédi par exemple ne bénéficie d'aucune qualification. Mais d'ordinaire, la présence des mines ouvre plusieurs opportunités. Elle conduit à l'ouverture de différents métiers. Ainsi de simples paysans apprennent vite des métiers monnayables dans d'autres secteurs de l'économie locale. De ce fait, des programmes spécifiques d'accompagnement des jeunes devraient être initiés (formation qualifiante, accès au crédit, etc.).

➤ **Affirmer une présence positive de l'État**

Un bon nombre de jeunes rencontrés dans le cadre de l'étude, voire d'adultes, ont insisté sur la fracture qui les sépare des institutions étatiques sensées les accompagner dans la recherche de perspectives d'avenir. À plusieurs reprises, il a été affirmé que **l'État ne se manifeste que quand il s'agit de « protéger les intérêts de l'usine »**. Ils sont frustrés par ce qu'ils décrivent comme une relation difficile avec les autorités locales, plutôt qu'une relation coopérative. Ils se sentent abandonnés dans leur quête de trouver du travail aux mines et dans leur vie quotidienne, confrontés dans leur familles à la précarité.

Il appartient à l'État de promouvoir une meilleure image que celle-là à travers des investissements dans le domaine des infrastructures de base et des programmes spécifiques destinés aux jeunes (emplois, loisirs). Par ailleurs, **il faut plus de dialogue et moins de répression dans le règlement des conflits locaux récurrents déclenchés justement par cette frustration.**

### 9.2.2 Aux compagnies minières

#### ➤ **Prendre davantage en considération les préoccupations des communautés hôtes, des jeunes en particulier**

Les politiques et pratiques en matière de Responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) sont de plus en plus populaires auprès des grandes entreprises, y compris les sociétés minières, impatientes de faire la preuve de leur bonne volonté et de leur capacité à agir en bon citoyen corporatif. Il est curieux qu'en Guinée, en tout cas dans les sites visités, cette tendance tarde à se manifester. Les compagnies minières dans ces zones restent très repliées sur elles-mêmes, en tout cas distantes des préoccupations des communautés hôtes. Cette approche de développement est dépassée. Les compagnies minières doivent faire preuve de plus d'ouvertures à l'endroit des communautés hôtes à travers :

- La mise en place de mécanisme de concertation libre et informé avec les communautés pour assurer la participation efficace des collectivités et des organisations de la société civile dans les décisions qui toucheront directement leur environnement. Ce mécanisme devrait inclure les populations locales, les collectivités décentralisées, les ONG et groupements socioprofessionnels ;
- La mise en place des mesures de protection civile et de sauvegarde environnementale pour : (i) atténuer et/ou arrêter l'impact des déchets, poussières et fumées, etc. des usines sur la population et la nature, (ii) réhabiliter les domaines agropastoraux des paysans détruits et exploités comme carrières sans contrepartie, (iii) aider à la réinstallation et/ou à la réorientation professionnelle des populations déplacées et dépossédées de leur terres ;
- Des programmes de formation professionnelle adaptée aux niveaux des jeunes dans leurs centres de formation ;
- Une meilleure attention aux communautés locales dans l'offre d'emplois partout où cela est possible, quitte à recourir au principe de la discrimination positive (là où cela est possible) ;
- La mise en place de chaînes d'approvisionnement/prestataires (notamment les biens d'équipement, les services et les consommables) accessibles aux entreprises, groupements et personnes physiques au niveau local pour favoriser les achats locaux (exemple acheter le riz fourni aux travailleurs localement)

### 9.2.3 Aux Communautés

#### ➤ **S'investir dans l'éducation et la formation des jeunes**

Les communautés locales devraient davantage s'investir dans l'éducation et de façon plus générale, dans l'encadrement de la jeunesse. Le phénomène de la mondialisation est aujourd'hui tel que l'emploi dans le secteur des mines dépendra de plus en plus des compétences que du lieu de naissance. Et à l'allure où vont les choses en matière de l'éducation et de formation dans les villes minières, l'offre d'emploi de l'industrie minière risque de profiter plus à des étrangers bien formés qu'aux jeunes issus des communautés locales sans formation.

#### ➤ **Améliorer la capacité de gestion des ressources minières**

Comme il a été observé au cours de cette étude, les ressources humaines de qualité manquent souvent au sein des structures décentralisées devant justement assumer la planification et la gestion du développement. Il y a certes la responsabilité de l'État dans cette situation. Dans des villes aussi importantes comme Fria, Kamsar et Sangarédi, la politique nationale de décentralisation prévoit la mise à leur disposition de cadres pouvant épauler les élus locaux. Tel n'est pas le cas jusqu'ici. Mais hormis cela, il y a que les collectivités locales doivent tenir compte d'un minimum du sens de leadership, de capacité et de savoir-faire en matière de gouvernance.

## 9.2.4 Aux Organisations de la société civile (OSC)

### ➤ [Renforcer la veille citoyenne sur le respect des engagements pris par les compagnies minières et l'État vis-à-vis des populations](#)

La Société Civile peut aider à défendre les droits des populations face aux grandes entreprises minières qui intègrent jusqu'ici peu les aspects de développement local. Partie prenante et proactive dans bien de pays africains pour cette mission, elles semble relativement absente en Guinée dans la situation dramatique que vit Fria et plus encore dans le pourrissement de l'environnement à Kamsar et Sangarédi. On devrait ainsi voir davantage les OSC aux côtés des collectivités locales dans la réclamation de la taxe de développement locale légalement due aux communautés et dans la gestion et la planification des activités de développement au niveau local. Comme on l'observe un peu partout en Afrique, les OSC guinéennes devrait aussi aider à la définition et à l'articulation des politiques locales de développement avec les politiques nationales. Il est également de leur rôle d'aider à mettre en place un dispositif permanent de dialogue entre l'État, les collectivités et les entreprises. Mais on attend surtout les OSC dans la mise en place de mécanismes qui permettent de faire remonter les enjeux locaux au niveau national, afin d'alimenter permanemment le débat national et faciliter l'élaboration de mesures adéquates qui permettent la prise en compte des préoccupations des populations des villes minières. Cela est particulièrement urgent aujourd'hui pour les localités de Fria, Kamsar et Sangarédi.

## 9.2.5 Aux Partenaires techniques et financiers (PTF)

### ➤ [Mener le plaidoyer auprès du gouvernement pour une meilleure prise en compte des difficultés des populations dans les zones minières](#)

Les PTF jouent un rôle important dans la définition et l'opérationnalisation des politiques publiques en Guinée. À ce titre, ils devraient initier un plaidoyer fort à l'endroit du gouvernement pour que les villes minières soient non seulement réintégrées dans les programmes nationaux d'équipement des villes mais bénéficient d'une attention particulière dans ces politiques au regard de leur incurie actuelle qui constitue un risque pour la paix et la stabilité du pays.

### ➤ [Appuyer les collectivités locales dans l'amélioration des pouvoirs de gouvernance afin d'assurer un déploiement plus efficace des bénéfices tirés des ressources](#)

Renforcer la gouvernance au niveau local est primordiale aujourd'hui dans les zones de Fria, Kamsar et Sangarédi. Cela passe par des appuis ciblés aux collectivités locales pour le renforcement de leurs capacités de négociation, de gestion et de planification. Les collectivités locales devraient parvenir au statut de partenaire auprès de l'État face aux compagnies minières pour pouvoir bénéficier dans la pratique et sans intermédiaire de leur « part » dans la production de la bauxite et de l'alumine. Elles devraient aussi être capables de planifier le développement local et gérer avec efficacité ces bénéfices.

## 9.2.6 À l'Organisation Internationale des Migrations (OIM) en particulier

### ➤ [Renforcer ses interventions auprès des populations fortement affectées par la crise à Fria et les élargir, à titre préventif aux villes de Kamsar et Sangarédi](#)

L'OIM dans le cadre de son Programme Prioritaire d'Appui aux Initiatives de Prévention de Conflits et de Consolidation de la Paix en Moyenne Guinée et en Guinée Forestière, s'est intéressée au drame que vit la population de Fria. La réalisation de la présente étude a été guidée par le souci de cerner les paramètres les plus pertinents de cette crise dans le but de renforcer ses interventions auprès des populations durement frappées par cette crise. Mieux, en élargissant l'analyse aux citées minières de Kamsar et Sangarédi, l'OIM a fait preuve de vision tant des actions vigoureuses apparaissent nécessaires et urgentes aujourd'hui dans ces deux villes en termes de prévention. À ce titre, il est particulièrement recommandé à l'OIM de renforcer ses actions à Fria et de les élargir à ces deux villes à titre préventif. Des fiches de projets spécifiques sont proposées en annexe dans ce sens pour soutenir cette démarche. Il reste entendu que les projets retenus devront faire l'objet d'études de faisabilité détaillées.

**ANNEXE :**  
**PROPOSITION DE PLAN D'ACTION**  
**À L'OIM**

**PROJET 1 : APPUI AU GROUPEMENT FÉMININ DU MARCHÉ CENTRAL PRODUCTEUR DE GLACES (ALIMENTAIRE, POUR LA PÊCHE ET CRÈME GLACÉE)**

<b>Site</b>	<b>Fria, Commune urbaine</b>				
<b>Durée</b>	2 Ans				
<b>Description technique du Projet</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Équiper les groupements de productrices en matériels de production de glace ( congélateurs, glacière GM &amp; PM, etc.)</li> <li>2. Aménager deux hangars de production en dehors du marché (décongestionnement du marché+ amélioration des conditions de travail),</li> <li>3. Renforcer les capacités techniques des groupements (organisation, gestion, alphabétisation)</li> <li>4. Recruter une ONG locale pour cet appui technique</li> </ol>				
<b>Justifications du projet</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Une activité vitale pour un nombre important de ménages de la ville</li> <li>2. Ces femmes ont toujours ravitaillé les ports de pêche du littoral des préfectures de Boffa, Dubréka, voire Boké</li> <li>3. Le produit de cette activité a toujours constitué le revenu principal d'une bonne partie des ménages non employés par l'usine (alimentation, éducation et santé, affaires sociales, etc.)</li> <li>4. Un certain nombre de ménages comptant des employés de l'usine étaient grandement soutenus par cette activité</li> <li>5. Avec l'interruption de l'alimentation électrique, l'activité a fortement été ébranlée plongeant des milliers de ménages dans l'insécurité alimentaire et la précarité (santé et éducation des enfants en particulier)</li> <li>6. Les femmes productrices sont chaque jours au marché, à côté de leurs congélateurs espérant le retour de l'électricité, donc motivées à reprendre la production</li> <li>7. L'équipement de production est fortement menacé d'avarie si la situation se prolonge</li> <li>8. L'arrêt de l'activité a engendré des difficultés d'approvisionnement dans la filière pêche artisanale du littoral immobilisation production, perte de production et hausse des prix des produits halieutique malgré la réhabilitation de ces différents débarcadères</li> <li>9. L'activité permettra aux femmes de s'occuper de l'éducation correcte des enfants. Dans le contexte actuel, ces enfants sont quasi-abandonnés à eux-mêmes (la mère n'est pas à la maison), source de délinquance et de conflits</li> <li>10. Réduction de la pauvreté au niveau des ménages =stabilité sociale</li> </ol>				
<b>Investissement</b>					
	<b>Immobilisation</b>	<b>Désignation</b>	<b>Quantité</b>	<b>PU en GNF</b>	<b>Montant en GNF</b>
		Intégration progressive de l'énergie solaire comme source de production	1	108 000 000	108 000 000
		Construction & y compris adduction d'eau à partir de la cité	1	50 000 000	50 000 000
		<b>S/Total</b>			<b>158 000 000</b>
		Acquisition d'un camion frigorifique	1	100 000 000	100 000 000
	<b>Fonds de crédit</b>	Fonds de roulement/acquisition achat congélateurs			400 000 000
	<b>Renforcement des capacités</b>	Alphabétisation, gestion...	2	50 000 000	100 000 000
	<b>Frais de gestion</b>	Rémunération ONG pour encadrement (2 ans)	2	40 000 000	80 000 000
	<b>Coût du Projet</b>				<b>838 000 000</b>

Stratégie de réalisation	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Structuration des femmes productrices en groupements</li> <li>2. Délocaliser l'activité hors du marché en trouvant de concert avec la municipalité un terrain (désengorger le marché et offrir des conditions de travail</li> <li>3. Construire un hangar de production avec énergie et eau courante</li> <li>4. Mettre en place un fond de crédit pour permettre aux femmes de renouveler leurs congélateurs, leurs glacières et d'acquérir un fonds de roulement</li> <li>5. Recruter une ONG pour l'alphabétisation et la formation en gestion des groupements</li> <li>6. Recruter une ONG pour les appuis techniques (organisation, gestion, administration du crédit)</li> <li>7. Mettre en place un groupe électrogène de 250 KVA capable de faire fonctionner la structure de façon autonome</li> <li>8. Coût de fonctionnement (carburant, entretien) mutualisé</li> </ol>
Financement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 20% Groupement</li> <li>• 80% Programme OIM</li> </ul>
Nombre de bénéficiaires	200
Nombre de personnes touchées	Plus de 1 200
Marché	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Glace pour la pêche artisanale littorale</li> <li>2. Glace alimentaire pour la consommation des ménages</li> <li>3. Crèmes glacées vendues dans les lieux publics (écoles, marchés hebdomadaires, etc.)</li> </ol>
Résultats attendus	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les femmes sont structurées en groupements</li> <li>2. Les activités de production de glace ont repris dans un cadre propice et durable (disponibilité de l'énergie, des équipements et de l'eau)</li> <li>3. Les revenus des femmes ont réellement augmentés</li> <li>4. Au moins 200 ménages retrouvent la stabilité (sécurité alimentaire, santé et éducation des enfants) grâce à l'activité générée par le projet</li> <li>5. Contribution à la paix et à la stabilité sociale dans la ville de Fia</li> <li>6. Les femmes ont acquis une expérience pérenne dans l'organisation et la gestion</li> <li>7. Toutes les femmes impliquées sont alphabétisées</li> <li>8. La pêche artisanale dans le littoral est approvisionnée en glace en quantité et en qualité suffisante</li> <li>9. La paix et la stabilité sociale sont renforcées</li> </ol>

## PROJET 2 : ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS POUR L'ASSOCIATION DES JEUNES FABRICANTS D'INOX DE FRIA

Site	Fria, Commune urbaine				
Durée	2 Ans				
<b>Description technique du Projet</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Structurer le groupement et renforcer ses capacités dans la gestion et la recherche de débouchées</li> <li>2. Équiper le groupement en matériel de production</li> <li>3. Renfoncer le fonds de roulement pour une production continue</li> <li>4. Recruter une ONG locale pour l'appui technique (gestion et marketing)</li> </ol>				
<b>Justifications du projet</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les jeunes en question sont issus de familles pauvres, le métier leur permet une insertion sociale correcte et les éloigne de l'oisiveté, de la délinquance et participe ainsi à la construction de la paix sociale dans la ville et dans le pays</li> <li>2. Les jeunes en question ont appris « sur le tas » la fabrication de l'inox et ont la volonté de s'en sortir. Toutefois, sans appuis, la plupart risque d'abandonner ; ce qui constitue un risque pour la ville (oisiveté, délinquance, etc.)</li> <li>3. Il existe un marché réel au niveau national et sous –régional des produits de l'artisanat (bijoux et autres décorations et parures) qu'ils fabriquent</li> </ol>				
<b>Investissement</b>	<b>Immobilisation</b>	<b>Désignation</b>	<b>Quantité</b>	<b>PU en GNF</b>	<b>Montant en GNF</b>
		Installations solaires (12 000 Euros)	1	108 000 000	108 000 000
		Construction & y compris adduction d'eau à partir de la cité	1	50 000 000	50 000 000
		<b>S/Total</b>			<b>158 000 000</b>
	<b>Fonds de crédit</b>	Fonds de roulement et achat congélateurs			400 000 000
	<b>Frais de gestion</b>	Rémunération ONG pour encadrement (2 ans)	2	40 000 000	80 000 000
	<b>Coût du Projet</b>			<b>638 000 000</b>	
Stratégie de réalisation	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Renforcer le groupement en le structurant</li> <li>2. Appuyer les groupements en matière d'équipement, de gestion et de marketing</li> <li>3. Aider à l'organisation des voyages d'échange entre le groupement et leurs homologues des pays de la sous-région</li> <li>4. Appuyer la recherche de débouchées (exemple : participation aux foires et expositions organisées dans la sous- région : FIDAK, Dakar, Foire internationale de Bamako, FIAR, Côte d'ivoire, Foire de Niamey, de Ouagadougou, etc. ;</li> </ol>				
Financement	20% Groupement ; 80% Programme OIM				
Nombre de bénéficiaires	200				
Nombre de personnes touchées	Plus de 1 200				
Marché	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Pêche artisanale littorale</li> <li>2. Glace alimentaire pour la consommation des ménages</li> <li>3. Crèmes glacées vendues dans les lieux publics (écoles, marchés hebdomadaires, etc.)</li> </ol>				
Résultats attendus	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. L'association des producteurs d'Inox est structurée</li> <li>2. L'association des producteurs d'Inox est compétitive et participa pleinement aux foires et expositions otrganisées dans toutes la sous-région</li> <li>3. L'association participe à la paix et la stabilité de la ville</li> </ol>				

### ROJET 3 : APPROVISIONNEMENT DU MAGASIN RÉGULATEURS DE LA COOPÉRATIVE ARTISANALE DES BOULANGERS DE FRIA

Site	Fria, Commune urbaine, Quartier Katouroun II				
Durée	2 Ans				
Description technique du Projet	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. La boulangerie créée par la Coopérative artisanale des boulangers de Fria fonctionne aujourd'hui avec beaucoup de difficultés tenant essentiellement à la rupture fréquente des matières premières dans la ville</li> <li>2. Le présent projet consiste à mettre à la disposition de la coopérative un stock de matières</li> <li>3. Compte tenu des possibilités financières qui s'offrent à l'association en cas de disponibilité permanente d'intrants, le financement envisagé se fera sous forme de prêt</li> </ol>				
Justifications du projet	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les ruptures de pain (aliment de base) ou les augmentations intempestives des prix du pain (dus le plus souvent à un manque de farines) occasionnent des mouvements de protestation de la population qui peuvent être violents et déstabilisateurs ;</li> <li>2. Un certain nombre d'artisans boulangers se sont regroupés en une coopérative et ont créé une boulangerie L'investissement réalisé pour mettre en place cette boulangerie est de 179 800 000 GNF</li> <li>3. La rentabilité de l'activité est cependant fortement handicapée par la rupture récurrente de matières premières</li> <li>4. Cette non disponibilité des matières entraînent une forte spéculation qui nuit d'autant à l'exploitation de l'unité de production installée par l'association</li> <li>5. La mise en place de magasin régulateur permettra de stabiliser le marché et de relancer la production de l'association</li> </ol>				
Investissement	Immobilisation	<b>Désignation</b>	<b>Quantité</b>	<b>PU en GNF</b>	<b>Montant en GNF</b>
		Investissements consentis dans l'installation de la boulangerie			179 800 000
		Fonds de roulement actuel de la coopérative			20 000 000
		Mise en place du magasin régulateur			
		Farine (en tonnes)	100	4 900 000	490 000 000
		Cartons de levures	15	200 000	3 000 000
		Autres matières premières de pâtisserie			20 000 000
		<b>S/Total</b>			<b>712 800 000</b>
<b>Frais de gestion</b>	Rémunération ONG pour encadrement (2 ans)			10 000 000	
<b>Coût du Projet</b>					<b>722 800 000</b>
Stratégie de réalisation Financement	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les besoins en financement de la coopérative sont relativement modestes. Les boulangers sont expérimentés en matière de production au regard de la qualité des pains et autres articles de pâtisserie,</li> <li>2- La difficulté majeure décelée réside dans l'approvisionnement en matières premières de production de pains et pâtisserie. Pour ce présent projet, il s'agira d'un appui financier, et d'un encadrement pour la gestion pendant 2 ans</li> <li>3. Financement recherché est sous forme de crédit (2 ans avec, 1 an de moratoire et 1 an de paiement)</li> </ol>				
Nombre de bénéficiaires directs	+200 artisans boulangers				
Nombre de personnes touchées	Toute la ville de Fria et environs				
Marché	Fria et environs				

Résultats attendus	<ol style="list-style-type: none"><li>1. La coopérative exploite pleinement sa boulangerie grâce à une bonne disponibilité des matières</li><li>2. Les revenus de l'activité augmentent</li><li>3. Plus de 200 ménages d'artisans boulangers retrouvent la stabilité (sécurité alimentaire, santé et éducation des enfants) grâce à l'activité générée par le projet</li><li>4. Contribution à la paix et à la stabilité sociale dans la ville de Fia</li><li>5. Les marchés de la ville et CR environnantes sont approvisionnés en pains et pâtisserie de bonne qualité et à moindre coût</li></ol>
--------------------	--

## PROJET 4 : FOND D'APPUI AUX ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS

<b>Site</b>	Fria, Commune urbaine				
<b>Durée</b>	2 Ans				
<b>Description technique du Projet</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Un fond revolving mis à la disposition des nombreux groupements professionnels regroupés au sein de l'Antenne de la Chambre de commerce au marché (Tailleurs, bijoutier, commerçants, cordonniers, écoles de coutures, bouchers, etc.).</li> <li>2. Le fond est destiné au financement (microcrédit) des AGR (individuelles ou en groupement) soumises par l'intermédiaire des différents groupements</li> <li>3. C'est-à-dire que même destiné à une AGR individuelle, c'est le groupement auquel appartient l'individu qui introduit la demande et qui assure la responsabilité du remboursement</li> <li>4. La Chambre de Commerce (niveau marché), est récipiendaire du fond</li> <li>5. Un opérateur spécialisé en microfinance est désigné par appel d'offres pour la gestion opérationnelle du fond</li> <li>6. La structure technique recrutée pour assurer l'appui technique est chargée de la coordination, de la formulation/évaluation des projets soumis et du suivi du recouvrement,</li> <li>7. Les modalités de crédit sont celles qui existent actuellement sur le marché local de la microfinance (ASF, Crédit rural, etc..)</li> </ol>				
<b>Justifications du projet</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. La fermeture de l'usine a entraîné l'arrêt d'un nombre important d'activités formelles (sous-traitance) et informelle (artisanat) qui gravitait autour de l'activité industrielle. Un nombre important de personnes s'est retrouvé sans ressource. Le commerce à été frappé de plein fouet avec l'importante somme que représentaient les salaires des travailleurs qui disparaît. Tout cela a créé l'oisiveté, le mécontentement et une misère sociale qui est favorable à l'instabilité sociale (soulèvement, protestations, violence).</li> <li>2. L'expansion des affaires à Fria a engendré une certaine prospérité des « petits métiers » autour du marché de la ville. Du fait de la crise, c'est un nombre important de personnes, hommes et femmes qui sont durement frappés. Pour la plupart, même le capital de départ n'existe plus (faute d'affaires et devant la nécessité de nourrir la famille) ;</li> <li>3. Du coup, beaucoup d'entre eux n'ont plus les moyens financiers de relancer leurs activités ;</li> <li>4. Pour la plupart, n'ayant pas les garanties nécessaires pour accéder au crédit bancaire ou au microcrédit local, il n'y a d'espoir que la relance de l'usine et une hypothétique reprise générale des affaires dans la ville qui offrirait à tout le monde des opportunités ;</li> <li>5. La mise en place d'un système de microcrédit ouvert à toutes ces catégories de population pourrait aider des centaines d'artisans à remettre leurs affaires à flot et contribuer ainsi à l'amélioration de la situation de crise ;</li> <li>6. L'avantage de choisir comme point central le marché est qu'en dehors du fait qu'il constitue le point de ralliement de tout le monde (chaque jour), c'est que tous les métiers y sont regroupés en corporation et rattachés au représentant local de la Chambre de commerce, qui apparemment manage bien la corporation. Pour cette raison, le fond de crédit sera mis sous la tutelle de cette structure faitière ;</li> </ol>				
<b>Investissement</b>	<b>Immobilisation</b>	<b>Désignation</b>	<b>Quantité</b>	<b>PU en GNF</b>	<b>Montant en GNF</b>
		Ligne de crédit revolving affectée à l'antenne de Chambre de Commerce de Fria			400 000 000
		<b>S/Total</b>			<b>400 000 000</b>
	<b>Frais de gestion</b>	Rémunération opérateurs (2 ans), 10%			40 000 000
	<b>Coût du Projet</b>				<b>440 000 000</b>
<b>Stratégie de réalisation</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Information sensibilisation des toutes les structures adhérentes à la CC du marché</li> <li>2. Bon encadrement technique efficace des groupements dans l'évaluation des projets</li> <li>3. Distinguer la fonction d'appui technique et la fonction d'opérateur de crédit. Cette dernière doit être assurée par une structure spécialisée</li> <li>4. Travailler avec un taux d'intérêt symbolique, inférieur à celui en vigueur sur le marché (voir Crédit rural et ASF locale)</li> <li>5. Les autres modalités d'accès au crédit sont discutées entre les groupements bénéficiaires</li> </ol>				
<b>Nombre de bénéficiaires directs</b>	1 500				

<b>Nombre de personnes touchées</b>	9 000
<b>Résultats attendus</b>	<p>6. Le secteur informel (commerce, artisanat) est relancé dans la ville et contribue à la paix et la stabilité sociale</p> <p>1. Au moins 1 500 personnes appartenant aux différents groupements professionnels regroupés autour de la CC du marché ont repris leurs activités</p> <p>2. Le nouvel élan impulsé par le microcrédit permet un redémarrage de l'économie locale</p> <p>3. Contribution à la paix et à la stabilité sociale dans la ville de Fia</p>

**PROJET 5 : APPUI AUX 11 GROUPEMENTS DE TRAVAILLEURS DE L'USINE RECONVERTIS DANS LA RIZICULTURE ET LA CULTURE MARAICHÈRE DANS LA COMMUNE URBAINE DE FRIA ET LA COMMUNE RURALE DE TORMÉLIN**

<b>Site</b>	Fria, Commune urbaine		
<b>Durée</b>	2 ans		
<b>Description technique du Projet</b>	<p>1. Les 11 groupements constitués (enregistrés à la DPA) par les travailleurs de l'usine reconvertis dans l'agriculture travaillant dans les domaines agricoles de la commune urbaine et de la CR de Tormélin s'activent dans la riziculture ou/et la culture maraichère (culture de l'aubergine, du piment (variété Mamou), du gombo, du concombre, etc.). Le projet est conçu pour leur porter appui dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o L'aménagement des terrains</li> <li>o L'équipement en motopompes</li> <li>o L'acquisition des semences améliorées</li> <li>o L'approvisionnement en engrais et produits phytosanitaires</li> <li>o L'équipement en matériel et petits outillages agricoles</li> </ul> <p>2. En plus du financement de ces appuis, et tenant compte du fait que la plupart des membres des groupements en question n'ont pas forcément une connaissance et une expérience probante dans l'agriculture, le projet mettra en place une assistance technique permanente. Ce personnel d'encadrement compétent, expérimenté et avec une bonne connaissance du terrain existe au niveau de la Direction préfectorale de l'agriculture.</p> <p>3. Enfin la gestion et la coordination du projet est confiée à un opérateur siégeant à Fria (ONG ou structure spécialisée)</p>		
<b>Justifications du projet</b>	<p>1. Le manque d'activité des anciens travailleurs demeure une menace contre la paix sociale dans la ville, d'où l'intérêt d'aider à la reconversion des anciens travailleurs</p> <p>2. La préfecture de Fria est une zone agricole par excellence. L'Agriculture constitue la principale activité des populations. Il y existe un potentiel agricole important (Source DPA) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Superficie cultivable : 108.660h° dont Bas-fond : 675 ha,</li> <li>o Plaines : 1460 ha, les restes pour le coteau.</li> <li>o Pluviométrie : supérieure à 2500 mm d'eau par an,</li> <li>o Hydrographie : arrosée par deux (2) fleuves Konkouré et Fatala, auxquels s'ajoutent 25 cours d'eau</li> <li>o Sols : variés propice aux cultures vivrières, maraichères et fruitières :</li> <li>o Nombre de groupements agricoles : 195 dont 124 groupements maraichers ;</li> <li>o Nombre d'unions de producteurs 4 et 3 coopératives de production de semences de riz.</li> <li>o Écoulement des produits, facile grâce à la forte densité de la population urbaine et sa proximité par rapport à la capitale.</li> </ul> <p>3. Cet environnement favorable à l'agriculture a incité un certain nombre de travailleurs de l'usine à se rabattre sur l'activité agricole après l'arrêt de l'usine non seulement pour pouvoir nourrir leur famille mais également faire face à d'autres besoins domestiques (éducation des enfants, soins médicaux, habits, etc.) grâce au revenu de la production agricole ;</p> <p>4. Toutefois, à la différence des agriculteurs classiques, cette catégorie de nouveaux agriculteurs a besoin d'appuis de tous ordres pour profiter des opportunités qu'offre le secteur notamment l'appui technique agricole</p> <p>5. Le projet a pour objet de fournir ces appuis.</p>		
<b>Investissement</b>	<b>Subvention pour 3 groupements</b>	<b>Désignation</b>	<b>Montant</b>
		Aménagement terrain	15 000 000
		3 Motopompes	105 000 000
		Semences améliorées	11 760 000
		Grillage	52 500 000
		Petits outillages	6 000 000

		Engrais et produits phytosanitaires	5 000 000
		<b>S/Total production maraichère</b>	<b>242 510 000</b>
		Semences améliorées de riz	240 000 000
		Engrais et produits phytos	129 600 000
		S/Total Production riz	<b>369 600 000</b>
		Total production riz & maraichère	612 110 000
		Rémunération ONG pour encadrement en gestion (2 ans) 10%	61 211 000
	<b>Subvention 11 groupements producteurs de riz</b>	<b>Total</b>	<b>722 289 800</b>
<b>Financement</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. 95% apport du Projet</li> <li>2. 5% apport des groupements (en tenant compte de la situation sociale des membres)</li> </ol>		
<b>Stratégie de réalisation</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. S'appuyer sur la DPA pour l'assistance technique et l'encadrement des groupements</li> <li>2. S'appuyer sur une structure technique autre pour l'animation, la structuration et la consolidation des groupements</li> <li>3. Tenir compte du calendrier agricole</li> </ol>		
<b>Nombre de bénéficiaires</b>	245		
<b>Nombre de personnes touchées</b>	1 470		
<b>Résultats attendus</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. La paix sociale est préservée dans la ville de Fria, avec la reconversion réussie de 245 travailleurs dans l'agriculture</li> <li>2. Les 11 groupements d'anciens travailleurs fonctionnent correctement</li> <li>3. Les groupements bénéficient en temps utiles de l'appui technique, matériels et des intrants nécessaires</li> <li>4. La production agricole que souhaitent les groupements est réalisée dans de bonnes conditions de productivité</li> <li>5. Les 245 ménages des adhérents des 11 groupements sont soulagés et stabilisés par la production</li> </ol>		

## PROJET 6 : APPUI AU PROJET AGROPASTORAL DU GROUPEMENT FOE « FEMMES DE L'OLIVE D'ESPOIR » TORMÉLIN

<b>Site</b>	<b>Sous-préfecture de Tormélin/Préfecture de Fria</b>		
<b>Durée</b>	2 ans		
<b>Description technique du Projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acquisition d'un domaine de 5,7 ha pour la production agricole et l'implantation d'une ferme d'élevage ;             <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 ha de maïs</li> <li>▪ 1 ha de manioc</li> <li>▪ 1 ha de niébé (haricot)</li> </ul> </li> <li>• Construction d'une ferme d'élevage de petits ruminants             <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Caprins 10 femelles et 5 mâles (Géniteurs)                 <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Porcs (cochons domestiques)                     <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 8 femelles et 3 mâles(Géniteurs).</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul> </li> </ul> <p>Acquisition des équipements et outillages pour l'agriculture et l'élevage</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Encadrement technique par des techniciens spécialisés (agriculture et élevage)</li> </ul>		
<b>Justifications du projet</b>	<p>6. Le développement de l'agriculture et de l'élevage source d'autosuffisance alimentaire, créateur d'emplois et de revenu pour la population est un facteur de paix et de stabilité dans une ville en proie paupérisation du fait de la fermeture de son usine</p> <p>7. La préfecture de Fria est une zone agricole par excellence. L'Agriculture constitue la principale activité des populations. Il y existe un potentiel agricole important (Source DPA) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Superficie cultivable : 108.660h° dont Bas-fond : 675 ha,</li> <li>○ Plaines : 1460 ha, les restes pour le coteau.</li> <li>○ Pluviométrie : supérieure à 2500 mm d'eau par an,</li> <li>○ Hydrographie : arrosée par deux (2) fleuves Konkouré et Fatała, auxquels s'ajoutent 25 cours d'eau</li> <li>○ Sols : variés propice aux cultures vivrières, maraîchères et fruitières :</li> <li>○ Nombre de groupements agricoles : 195 dont 124 groupements maraichers ;</li> <li>○ Nombre d'unions de producteurs 4 et 3 coopératives de production de semences de riz.</li> <li>○ Écoulement des produits, facile grâce à la forte densité de la population urbaine et sa proximité par rapport à la capitale.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La diversité de son écosystème favorise le développement d'une gamme varié de produits agricole et animaux</li> </ul>		
<b>Investissement</b>	<b>Subvention pour 1 groupement</b>	<b>Désignation</b>	<b>Montant</b>
		Achat terrain	5 400 000
		Matériel et outillage agricole	32687900
		Matériel et outillage élevage	33685600
		Constrictions (enclos et clôture de la ferme)	51000000
		<b>S/Total</b>	<b>122 773 500</b>
		<b>Subvention 11 groupements</b>	<b>Fonds de roulement (FDR)</b>
	Encadrement technique (10%)	1347735	

		<b>Total production agricole et élevage</b>	<b>134 773 500</b>
		Encadrement technique agricole (agriculture & élevage) 8%	10 781 880
		Encadrement technique gestion (10%)	13 477 350
		<b>Total</b>	<b>159 032 730</b>
<b>Financement</b>	3. 95% apport du Projet 4. 5% apport des groupements (en tenant compte de la situation sociale des membres)		
<b>Stratégie de réalisation</b>	1. S'appuyer sur les deux (2) Directions Préfectorales (Agriculture & élevage) pour l'assistance technique et l'encadrement des groupements 2. S'appuyer sur une structure technique autre pour l'animation, la structuration et la consolidation des groupements 3. Tenir compte du calendrier agricole		
<b>Nombre de bénéficiaires</b>	34		
<b>Nombre de personnes touchées</b>	204		
<b>Résultats attendus</b>	6. La paix et la stabilité sociale sont renforcées 7. Le groupement bénéficie en temps utiles de l'appui technique, matériels et des intrants nécessaires 8. La production agricole que souhaitent les groupements est réalisée dans de bonnes conditions de productivité 9. Les 204 ménages des adhérents des 11 groupements sont soulagés et stabilisés par la production		

**PROJET 7 : PARTICIPATION AU FINANCEMENT DU « PROJET D'APPUI À LA CRÉATION D'UNE FILIÈRE ARACHIDIÈRE DANS LA COMMUNE RURALE DE BANGUIGNY » DE L'ONG ARSYF**

<b>Site</b>	Sous-préfecture de Banguigni/Préfecture de Fria	
<b>Durée</b>	2 ans	
<b>Description technique du Projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'ONG ARSYF a initié en collaboration avec un de ses partenaires un Projet d'appui à la création d'une filière arachidière dans la commune rurale de Banguigny. L'initiative vise à appuyer la création d'une filière arachide dans la sous-préfecture de Banguigny pour améliorer les revenus des producteurs et la sécurité alimentaire de la population. D'un budget de 639 079 000 FG, le projet est défini en 33 Activités budgétisées à dérouler en 12 mois.</li> <li>Il s'agit dans le cadre de ce Programme de participer au financement de ce projet à hauteur de 25%. Toutefois, le Programme participera à ce financement à condition que l'ONG boucle entièrement son financement, c'est-à-dire trouve les 75% restants.</li> </ul>	
<b>Justifications du projet</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Dans le contexte actuel de Fria (fermeture de l'usine), la reconversion dans l'agriculture est une opportunité pour « recaser » le maximum de ménages et aider ainsi à la paix sociale et à la stabilité. La création d'une filière arachidière pourrait faciliter cette dynamique</li> <li>La production en arachide de Banguigny est du type traditionnel et extensif. Les récoltes, après séchage, sont mises en sacs dans des greniers construits en matériaux locaux inflammables. Quand ce n'est pas le cas, c'est dans les chambres de maisons d'habitations que sont entreposés les sacs vulnérables aux souris, champignons et autres prédateurs. Les agriculteurs écoulent leurs productions sans trop de difficultés au bord des champs, sur les marchés hebdomadaires ou en ville.</li> <li>Afin de se tourner vers une culture intensive, il est nécessaire de faire évoluer les techniques agricoles par la formation et faciliter la modernisation du matériel par l'accès aux microcrédits et la mise en place d'un comptoir agricole. Face aux multiples difficultés et aléas auxquels sont confrontés les producteurs, il est imminent de les mettre ensemble pour réduire les peines, faire des achats groupés, bénéficier des avantages de suivi et d'appui technique ainsi que matériel et financier des partenaires.</li> <li>La nécessité de créer une synergie tripartite entre l'Organisation Paysanne(OP), le Comptoir Agricole(CA) et l'Institut de Micro Finance(IMF) s'impose. En effet, développer une telle action suppose un partenariat solide sur la base de la mise en confiance de chacun des acteurs quand à l'issue finale de leur inter relation. C'est par souci de trouver une solution alternative en vue de développer, en l'absence du secteur minier, la vie socio-économique de Fria, qu'ARSYF a proposé la mise en œuvre de ce projet à l'effet : <ul style="list-style-type: none"> <li>De mobiliser une part importante de couches juvéniles en quête d'emploi en vue de leur professionnalisation et leur insertion dans le domaine agricole florissant et au regard du potentiel existant.</li> <li>De faire du secteur agricole un secteur porteur et générateur de revenus.</li> <li>De faire un attelage monobloc entre les composantes de la filière (production, conditionnement, transformation, commercialisation et consommation).</li> <li>D'impulser la production locale et environnante.</li> <li>De faire profiter au maximum les producteurs des revenus tirés de la filière.</li> <li>De promouvoir l'entreprenariat rural.</li> <li>De développer un système adéquat de crédit agricole par le biais de l'IMF.</li> <li>D'appuyer la mise en place d'un réseau de distribution de proximité d'intrants et équipements (magasins de vente privée ou communautaire).</li> <li>De renforcer les capacités techniques, de gestion, et de planification des producteurs.</li> </ul> </li> </ol>	
<b>Désignation</b>		<b>Montant</b>
ACTIVITÉS 1/2: Faire une étude de faisabilité auprès des producteurs et analyser les résultats de l'enquête		22 670 000
ACTIVITÉ 3: Définir les besoins techniques/matériels		1 200 000
ACTIVITÉS 4, 5 et 6 : Restituer les résultats de l'étude		1 650 000
ACTIVITÉ 7, 8, 9 : Identifier et contractualiser avec un technicien/Élaborer des modules de formations / Réaliser des séances de formation		25 000 000

ACTIVITÉS 10 et 11: Mettre en relation le groupement et l'institution de microfinance/ Contractualiser un partenariat	1 715 000
ACTIVITÉS 12: Démarche d'ARSYF aux près des autorités compétentes pour un appui aux microcrédits :	9 500 000
ACTIVITÉ 13 Mise en relation du groupement avec la FOP	480 000
ACTIVITÉS 14 et 15 : Cibler/Contractualiser avec un opérateur économique pour la mise en place d'un comptoir agricole	1 500 000
ACTIVITÉ 16: Mettre en relation le CA, le groupement et l'IMF	6 420 000
ACTIVITÉ 17 : Mettre à la disposition par le biais du CA les différentes aides matérielles au groupement	46 850 000
ACTIVITÉ 18 : Fixer les objectifs pour la première année	1 140 000
ACTIVITÉ 19, 20, 21, 22 : Analyser le bilan de la 1ère année, et le comparer avec les objectifs fixés au préalable/ Définir un nouveau plan de production et d'action cette fois-ci sur une base quinquennale/accroissement à stocker du bilan de la 1ère année /déterminer le volume de production/Évaluer l'augmentation de production et d'écoulement en fonction des résultats	6 460 000
ACTIVITÉ 23 : Identifier et acquérir un terrain	22 000 000
ACTIVITÉ 24 : Construire un magasin de stockage	135 000 000
ACTIVITÉ 25 : Mettre à disposition des fongicides et de raticides pour le bon stockage	725 000
ACTIVITÉ 26 : Mettre à disposition le matériel de conditionnement	23 600 000
ACTIVITÉ 27 : Construire une aire de séchage	80 400 000
ACTIVITÉ 28 : Mettre à disposition du groupement des bâches	1 400 000
ACTIVITÉ 29 : Mettre à disposition du groupement trois (3) décortiqueuses	21 500 000
ACTIVITÉ 30 : Construire un four à griller	41 769 000
ACTIVITÉ 31 : Mettre à disposition du groupement deux (2) broyeuses	21 500 000
ACTIVITÉS 32 et 33 : Étudier le marché actuel/Vendre le produit sous ses différentes formes aux marchés les plus offrants	5 600 000
Achat matériel roulant (1 pic-up+3 motos tout terrain)	150 000 000
Transport/manutention (matériel et équipement)	11 000 000
<b>TOTAL</b>	<b>639 079 000</b>
<b>Financement</b>	Apport ARSYF : 25% ; Apport Programme : 75%
<b>Stratégie de réalisation</b>	4. Annonce de participation à hauteur de 25% 5. Exiger la preuve du bouclage des 85% avant tout décaissement
<b>Nombre de bénéficiaires</b>	Au moins 100 ménages agricoles directement appuyés
<b>Nombre de personnes touchées</b>	Toute la sous-préfecture
<b>Résultats attendus</b>	10. Les ménages bénéficient en temps utiles de l'appui technique, matériels et des intrants nécessaires 11. Les bases d'une production arachidière pérenne sont jetées dans la localité

**PROJET 8, 9 et 10 : MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE COLLECTE ET D'ÉVACUATION DES ORDURES DANS LES VILLES DE KAMSAR, SANGARÉDI et FRIA PAR LA MÉTHODE DE HAUTE INTENSITÉ DE MAIN D'ŒUVRE (HIMO)**

<b>Site</b>	Communes rurales de Sangarédi et Kamsar				
<b>Durée</b>	1 Ans				
<b>Justifications du projet</b>	<p>La préoccupation actuelle des autorités des communes de Kamsar tourne aujourd'hui autour de deux aspects fondamentaux qui sont le chômage massif des jeunes et l'insalubrité de la ville, source d'instabilité et risque de soulèvement. Dans les deux villes, le constat en matière d'assainissement est le double visage que présente les deux villes à savoir une cité ouvrière impeccablement lotie, construite et assainie et un « village » constitué d'un ensemble de quartiers densément peuplé autour de cette la cité. Faute de ramassage et de dépotoirs appropriés, « ce village » est jonché de tas d'ordures dispersés pêle-mêle par ci, calcinés totalement ou partiellement par là. Quant à la cité des travailleurs de la mine, elle présente une image de propreté avec un service de ramassage des ordures permanent.</p> <p>À Sangarédi, sur initiative de la commune, la Compagnie avait mis à disposition un camion, ce qui a permis de mettre sur pieds un « service » public de ramassage des ordures. Masi les poubelles installées en quelques endroits se sont avérés insuffisantes face à la densité de la population et au manque de moyens de la commune d'organiser systématiquement les opérations. Aujourd'hui, des groupements parfois faiblement subventionnés par la commune tentent des opérations d'assainissement ponctuelles y compris le curage des caniveaux remplis d'ordures, mais sans véritablement apporter la solution recherchée. L'accès aux latrines et toilettes demeure un problème dans les ménages et les lieux publics. Il y a certes quelques latrines publiques dans les différents marchés et dans les écoles. Mais puisqu'il n'y a pas d'eau, ces installations sont devenues inutilisables. D'où la pratique de la défécation à l'air libre.</p> <p>Cette situation décrite pour Sangarédi peut être reprise pour Kamsar.</p>				
<b>Descriptif technique du Projet</b>	<p>Le projet devrait être coréalisé entre les autorités communales, les associations de jeunesse et la CBG. Il s'agit de mettre en place un Système de collecte et d'évacuation des ordures dans les villes de Fria, Kamsar et Sangarédi par la méthode de Haute intensité de main d'œuvre (HIMO), avec pour finalités (i) d'assainir de façon durable ces deux villes et (ii) promouvoir des opportunités d'emplois et de revenus pour les jeunes et les groupes vulnérables. La contribution attendue des différentes parties est la suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>La Commune</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Assurer le leadership et la coordination entre les différentes parties</li> <li>○ Inscrire au budget annuel communal le budget de la structure avec le montant provisionné pour sa subvention et le gap à rechercher en termes de financement :</li> <li>○ Accorder une autonomie relative à la structure de gestion, tout en assurant la coordination</li> <li>○ Mener les démarches et obtenir l'adhésion de la CBG</li> <li>○ Sensibiliser et préparer les populations pour leur adhésion au projet</li> </ul> </li> <li>➤ <b>Les Compagnies minières (CBG) pour Kamsar et Sangarédi et l'OIM pour Fria</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Financer la logistique : 2 camions-poubelles par villes, Poubelles-conteneurs, et divers équipements roulants (moto poubelle) ;</li> <li>○ Mettre en place le premier lot d'outils de travail (Charrette de transport d'ordures, Brouettes, Pelle, Pioche, Machette, Houes, Râteau, Gants, Bottes, Cache nez, Imperméable, Tenue de travail, Hache, Ruban, Cordeau) pour les travaux d'assainissement</li> <li>○ Participer au Comité de gestion</li> </ul> </li> <li>➤ <b>Les associations de jeunes</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ S'organiser en vue de saisir toutes les opportunités offertes par le projet</li> <li>○ Sensibiliser les populations</li> <li>○ Sélectionner à la base la main d'œuvre</li> </ul> </li> <li>➤ <b>OIM : Fonds de roulement pour 3 mois et coût de l'assistance technique</b></li> </ul>				
<b>Investissement</b>	<b>Immobilisation</b>	<b>Désignation</b>	<b>Quantité</b>	<b>PU en GNF</b>	<b>Montant en GNF</b>
		Logistique/Camions	6	600 000 000	3 600 000 000
		Matériel et outillages	3	100 000 000	300 000 000

	<b>S/Total</b>			<b>3 900 000 000</b>	
<b>FDR</b>	Fonds de roulement (départ pour trois mois)			900 000 000	
	Total équipement + FDR			<b>4 800 000 000</b>	
<b>Gestion</b>	Rémunération/ pour encadrement (2 ans à 2,5% des investissements)		1	112 500 000	
<b>Coût du Projet</b>				<b>4 912 500 000</b>	
<b>Financement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Compagnies minières : 70%</li> <li>o OIM : 20%</li> <li>o Communes urbaines : 10%</li> </ul>				
<b>Stratégie de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Construction du partenariat entre les trois entités avec le soutien et la médiation de l'État ;</li> <li>o L'emploi-jeune est au centre des préoccupations du projet</li> <li>o Les associations de jeunes sont mises en avant et responsabilisées</li> </ul>				
<b>Nombre d'emplois directs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>o 400 jeunes dans chaque ville soit 800 emplois offerts</li> </ul>				
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>o La paix sociale est préservée dans les villes visées</li> <li>o Un partenariat durable est établi entre les Compagnies minières, les communes de Kamsar et Sangarédi et les associations de jeunes de ces villes ;</li> <li>o Un projet AGETIP de collecte et d'évacuation des ordures est mis en œuvre dans les villes de Kamsar et Sangarédi</li> <li>o Un millier d'emplois est créé dans les deux villes</li> <li>o Les villes de Kamsar et Sangarédi sont assainies et de façon durable</li> </ul>				

**NB : Pour la ville de Fria, le Projet d'assainissement avec la méthode HIMO sera entrepris avec comme partenaires principaux la Commune et l'OIM, étant donné que l'usine est fermée. L'avantage est que même en cas de reprise de l'usine, cette structure sera autonome et opérationnelle**